



ÉCOTOURISME ET AIRES PROTÉGÉES EN AFRIQUE CENTRALE : UN AVENIR EN COMMUN

*Charles DOUMENGE, Baudouin MICHEL, Rémy POLIWA,
Thomas BREUER, Esther DE CHASSEY,
Télesphore NGOGA et Luis ARRANZ*

Avec la contribution de : Honoré TABUNA, Christian JOHNSON OGOULA

Le tourisme est devenu une importante industrie à l'échelle mondiale, participant à hauteur de 10,3% du PIB mondial en 2019 (Produit Intérieur Brut; WTTC, 2020). Il contribue fortement à la création d'emplois dans certains pays, en particulier pour les femmes, les jeunes, les travailleurs migrants, les communautés rurales et les populations autochtones (Kamga Kamdem *et al.*, 2020). Il peut être un moteur de développement pour d'autres secteurs économiques tels que l'agriculture, les transports, le bâtiment, les télécommunications, etc. (WTTC, 2020). Et le tourisme est aussi l'une des voies principales permettant, à la fois, d'insérer les aires protégées dans les économies locales et mondiales et d'en financer la gestion, au moins partiellement (UICN-PACO, 2010; WTTC, 2019).

Avant la crise due à la pandémie de Covid-19, l'industrie touristique mondiale présentait un taux de croissance remarquable (WTTC, 2020). Elle contribuait à hauteur de 5,8% de toutes les exportations et 4,5% des investissements mondiaux (Christie *et al.*, 2013). Toutefois, en 2020, la Covid-19 a stoppé cette embellie et le tourisme a partout chuté fortement (UNWTO, 2020a & e; WTTC, 2021). Diverses stratégies de relance sont envisagées, dont l'efficacité ne pourra être mesurée que dans quelques années. De l'avis de nombreux experts, cela pourrait entraîner des changements profonds dans le secteur, avec une augmentation de tourisme domestique, un tourisme plus tourné vers la nature et les grands espaces, et plus responsable vis-à-vis de ses impacts (Gössling *et al.*, 2020; UNWTO, 2020d; Bhammar *et al.*, 2021; Spenceley *et al.* 2021).

L'Afrique, qui représente 22% de la surface terrestre, recevait il y a 10 ans environ 4% des arrivées internationales mondiales pour 15% de la population mondiale; actuellement, sa part dans le tourisme

international a chuté à environ 2% alors que sa population contribue maintenant pour environ 19% au total mondial (UICN-PACO, 2010; WTTC, 2020). Cela est dû, à la fois, au déficit de réputation et de produits touristiques, de culture touristique, d'infrastructures et de capacités d'accueil.

Malgré tout, certains pays africains se sont hissés au niveau de pays touristiques asiatiques ou sud-américains, dont le Maroc, l'Égypte ou l'Afrique du Sud (tableau 1). En Afrique sub-saharienne, l'Afrique du Sud est le grand pays touristique, avec plus de 10 millions de touristes internationaux reçus annuellement et un très fort tourisme national. Au Kenya ou au Sénégal, par exemple, les recettes issues du tourisme international contribuaient pour 10 à 15% des exportations en 2018. Ces recettes représentaient même 67% des exportations totales du Cap-Vert, à peine moins que pour Sao Tomé-et-Principe. Pour ces pays, le secteur est donc un important pourvoyeur de devises et vecteur de développement économique (Cessou, 2021).

Tableau 1 – Arrivées internationales et recettes touristiques dans quelques grands pays touristiques à l'échelle mondiale et dans certains pays de référence en Afrique

Pays	Arrivées (touristes internationaux) ¹	Recettes touristiques	
		(millions \$US) ¹	(% des exportations) ²
Mexique	41 313 000	22 526	5
Indonésie	13 396 000	16 426	8
Maroc	12 289 000	7 782	21
Égypte	11 196 000	11 615	19
Afrique du Sud	10 472 105	8 944	9
Costa Rica	3 017 000	3 373	19
Kenya	1 931 000	1 072	15
Sénégal	*1 365 000	496	11

Sources : ¹ Année 2018 sauf * 2017, UNWTO (2020a); ² Année 2017, UNWTO (2020b).



D'une manière globale, l'Afrique centrale est une région touristique très peu développée malgré un très important potentiel, en particulier dans le tourisme de nature ou d'aventure, l'écotourisme et le tourisme culturel (au stade de «prétourisme»; Rieucau, 2001). Comme le soulignait déjà Viard (2008), la sous-région «n'est pas encore considérée comme une destination touristique en tant que telle». Seuls, quelques pays ont commencé à mettre en place des politiques et des stratégies touristiques volontaristes, comme le Rwanda ou Sao Tomé-et-Principe, en se basant largement sur leur réseau d'aires protégées.

Les aires protégées de la sous-région peuvent constituer un support privilégié pour le développement d'activités touristiques, en particulier d'écotourisme et de tourisme de vision de la faune sauvage. Ainsi, le tourisme peut jouer un rôle important dans la protection de la biodiversité, en offrant des possibilités de valorisation socio-économiques des aires protégées et une justification économique pour la protection des espèces et des écosystèmes (UICN-PACO, 2010; Mossaz *et al.*, 2015; Leung *et al.*, 2019; WTTC, 2019). Le tourisme de vision de la faune sauvage contribuait ainsi directement à hauteur de 120,1 milliards \$US du PIB mondial en 2018, soit plus de 5 fois la valeur estimée du trafic illégal de faune sauvage; lorsque les effets induits sur d'autres secteurs sont pris en compte, la contribution économique totale s'élève à 343,6 milliards \$US (WTTC, 2019). En Afrique, le tourisme de vision de la faune sauvage représente un tiers des recettes du tourisme.

Ce type de tourisme est très lié à la vision de la grande faune emblématique africaine dans les aires protégées (méga-herbivores et grands carnivores, qui ont largement disparus ailleurs). Il constitue la base du développement touristique de nombreux pays.

C'est le cas en Afrique du Sud ou au Kenya; dans ce dernier pays, le tourisme de vision de la faune compte pour environ 70% des recettes touristiques et procure plus de 10% des emplois du secteur formel, essentiellement dans des aires protégées (WTTC, 2019). En Afrique centrale, le développement du tourisme s'est basé aussi très largement sur l'existence d'une biodiversité et de forêts encore peu dégradées ainsi que d'espèces particulières telles que les gorilles (Viard, 2008). Les grands arbres et les vastes forêts – et les plantes dans leur ensemble – font une apparition timide dans le paysage touristique, qui devrait se développer à l'avenir.

Les aires protégées sont au cœur des projets de développement touristiques de la sous-région et divers partenariats se sont constitués ces dernières années, avec le soutien d'opérateurs privés, de fondations et d'ONGs internationales (Organisation Non-Gouvernementale). Le présent chapitre se propose de réaliser un bilan de certaines de ces initiatives et de mettre à disposition ces informations auprès d'un public le plus large possible, pour favoriser le développement durable de l'écotourisme dans les aires protégées d'Afrique centrale.

Le tourisme en Afrique centrale

1.1 Panorama macroéconomique

En 2017, l'Afrique centrale a accueilli plus de 3 000 000 de visiteurs internationaux et généré près d'un milliard \$US de recettes (tableau 2; Kamga Kandem *et al.*, 2020). Depuis 2005, les arrivées et les recettes ont augmenté de plus de 380% (environ 800 000 arrivées et 262,2 millions \$US; Viard, 2008).

Même si les chiffres absolus restent faibles à l'échelle mondiale, cela souligne le potentiel de croissance de la région et son récent dynamisme.

Ces chiffres, bien qu'incomplets, illustrent des situations très différentes selon les pays (tableau 2). Au Rwanda, à Sao Tomé-et-Principe et, dans une moindre mesure, au Cameroun, le secteur touristique dans son ensemble a fortement progressé et, pour les deux premiers pays, est devenu un pilier des

économies nationales. Dans les autres pays, il reste malheureusement très peu développé : les arrivées internationales (tous visiteurs confondus) restent en deçà de 300 000 visiteurs. Les recettes contribuent très peu aux exportations ainsi qu'au PIB et à l'emploi. Toutefois, il convient de noter que ces chiffres doivent être pris avec d'extrêmes précautions étant donné la faiblesse, si ce n'est la quasi-inexistence, des comptes satellites du tourisme dans la plupart des pays.

Tableau 2 - Importance du secteur touristique dans les pays d'Afrique centrale

Pays	Arrivées (touristes internationaux)	Recettes touristiques			Contribution à l'emploi (%)
		(millions \$US)	(% des exportations)	(% du PIB)	
Burundi	299 000	3	1	5,2	3,5
Cameroun	1 081 000	525	10	4,0	6,4
Congo	149 000	-	-	3,9	5,1
Gabon	269 000*	-	-	2,9	2,6
Guinée équatoriale	-	-	-	-	-
RCA	107 000	-	-	6,6	4,6
RDC	232 000*	6	1	1,8	1,4
Rwanda	1 000 000	438 ¹	31 ¹	12,7	12,3
Sao Tomé-et-Principe	28 900	66	72	24,3	23,3
Tchad	87 000	-	-	4,2	3,2

RCA : République centrafricaine; RDC : République Démocratique du Congo.

¹ : 498 millions \$US et 50 % des exportations en 2019 (RDB, 2020). - : absence de données.

Note : chiffres pour l'année 2017 sauf * (2016).

Sources : UNWTO (2019a & b, 2020a & b), Rwanda Chamber of tourism (com. pers. 2019), Kamga Kamdem *et al.* (2020).

1.2 Forces et faiblesses du secteur touristique dans la sous-région

L'Afrique centrale dispose d'un riche potentiel de tourisme de nature et d'écotourisme, tant en termes naturels que culturels. Elle bénéficie aussi d'un important appui international dans la protection de son patrimoine naturel et la gestion des aires protégées.

La sous-région bénéficie aussi de liaisons aériennes directes avec divers pays émetteurs.

Toutefois, l'offre touristique est très peu développée, peu valorisée et peu professionnelle. Hormis au Rwanda et à Sao Tomé-et-Principe, le tourisme reste le parent pauvre des économies nationales, tournées très largement vers les industries extractives (minière, pétrolière, forestière) et vers l'agriculture. Les politiques et les



stratégies de développement touristique commencent à peine à être élaborées et leur mise en œuvre ne semble pas bénéficier de toute l'attention des gouvernements. De nombreux freins entravent encore cette activité, tels que les tracasseries administratives, la complexité des formalités de visa, la faiblesse des infrastructures, l'insécurité et les conflits armés, le manque de compétences spécialisées, un manque d'investissements et un climat des affaires peu propice (Viard, 2008; Kimbu & Tichaawa, 2018; Kanga Kamdem *et al.*, 2020; Maisonneuve & Poliwa, 2020).

Le Rwanda a su malgré tout contourner ces faiblesses et peut inspirer les autres pays dans leurs démarches respectives. Le développement touristique rwandais bénéficie d'un important potentiel naturel préservé dans plusieurs aires protégées et ce, malgré la très forte pression humaine (densités de population rurales parmi les plus élevées d'Afrique). Le tourisme y est ancré dans les parcs nationaux, en particulier le tourisme de vision des gorilles de montagne. Le succès actuel est aussi à mettre au compte de plusieurs facteurs : stabilité du pays, politique volontariste, institutions efficaces, bonne connexions internationales, développement des infrastructures routières et hôtelière, campagnes de communication efficaces, etc. La création du *Rwanda Development Board* (RDB) a permis de rassembler en son sein l'appui au développement du secteur privé (y compris la facilité de création d'entreprises et la lutte contre la corruption), la gestion et promotion de l'activité touristique en même temps que la gestion des aires protégées. De plus, le RDB a signé des accords de Partenariats Public-Privé (PPP) avec l'ONG sud-africaine *African Parks*, qui a permis la restauration du parc de l'Akagera et la professionnalisation du secteur touristique sur ce site.

Dans les autres pays de la sous-région, l'arrivée de professionnels du tourisme de nature et l'amélioration de conditions d'accueils des visiteurs dans certaines aires protégées fournissent des opportunités de développement et de professionnalisation du secteur. Malgré tout, la faiblesse des infrastructures, le manque de politiques et de stratégies ou de cadres législatifs attractifs pour les opérateurs touristiques restent handicapants. D'une manière générale, le contexte politique et institutionnel n'est pas encore pleinement favorable au développement de l'écotourisme.

2. Offre touristique actuelle et potentielle

2.1 La terre des grands singes

L'Afrique est « le » continent de la grande faune et le lieu par excellence du tourisme de vision de la faune. L'Afrique orientale et australe est mondialement connue pour « les cinq grands », les *Big fives* des anglosaxons : lion (*Panthera leo*), léopard (*Panthera pardus*), éléphant de savane (*Loxodonta africana*), rhinocéros (*Diceros bicornis* et *Ceratotherium simum*), buffle (*Syncerus caffer*). Ces grands mammifère, craints et respectés, sont encore présents dans les savanes d'Afrique centrale mais ce n'est pas ce qui caractérise le mieux la sous-région; l'éléphant de savane y est très menacé, le lion est devenu rare et les rhinocéros, exterminés par le braconnage, sont en cours de réintroduction (APN, 2019).

Au-delà des cinq grands, l'Afrique centrale se doit de développer sa propre image de marque et d'en faire la publicité. Bien que la sous-région recèle à la fois des savanes et de vastes forêts, ce sont ces dernières qui peuvent permettre de développer une image originale de la destination, sa marque de fabrique (Devanne & Fortin, 2011). Les gorilles font partie des espèces emblématiques de la sous-région et ils font déjà l'objet d'un tourisme de vision qui fait rêver de nombreux visiteurs (Parc national des Virunga, 2021c; Saïga, 2021; Visit Rwanda, 2021b). Plus encore, l'Afrique centrale est aussi le berceau du bonobo et abrite deux sous-espèces de chimpanzé. Ce sont les mammifères les plus proches de l'espèce humaine. Nulle part ailleurs on ne trouve toutes ces espèces rassemblées dans une même région : l'Afrique centrale est réellement « la terre des grands singe ».

Les programmes d'habituation de chimpanzé et de bonobo sont encore récents et le tourisme de vision de ces deux espèces dans leur milieu naturel est en développement (tableau 3). Par contre, le tourisme de vision des gorilles est bien établi dans les montagnes du rift Albert, procurant d'importants revenus; celui concernant les gorilles de l'Ouest étant plus récent. En complément de ces sites de pistage des grands singes dans leur milieu naturel, plusieurs initiatives d'accueil d'animaux issus du braconnage se sont développées dans la sous-région, qui permettent aussi de les voir

dans des parcs ou en semi-liberté : les bonobos dans le sanctuaire *Lola ya bonobo* (à 25 km de Kinshasa, en RDC); les chimpanzés dans le sanctuaire d'HELP-Congo (Habitat Écologique et Liberté des Primates)

du parc national de Conkouati-Douli (Congo) ou sur l'île de Pongo Songo (région du Littoral, Cameroun); les gorilles dans le sanctuaire de gorilles de Lésio-Louna (Congo).

Tableau 3 - Aires protégées avec tourisme de vision des grands singes en milieu naturel (animaux habitués à la présence humaine)

Pays	Gorille de l'Ouest (<i>Gorilla gorilla</i>)	Gorille de l'Est (<i>Gorilla beringei</i>)	Chimpanzé (<i>Pan troglodytes</i>)	Bonobo (<i>Pan paniscus</i>)
Cameroun	Campo-Ma'an			
Congo	Lossi, Nouabalé-Ndoki et Mondika, Odzala-Kokoua		Nouabalé Ndoki	
Gabon	Loango, Moukalaba-Doudou			
RCA	Dzanga-Sangha			
RDC		Kahuzi-Biega, Virunga	Virunga	Forêt de la rivière Mbali (Maï-Ndombe); Salonga
Rwanda		Volcans	Nyungwe	

Voir un gorille dans la nature est une expérience unique. Si le tourisme de vision des gorilles de l'Est est bien établi, celui des gorilles de plaines de l'Ouest pourrait aussi servir de catalyseur pour le secteur du tourisme en Afrique centrale, même si développer le tourisme de vision des gorilles de plaine est un peu plus complexe (cf. encadré à ce sujet). Les gorilles habitués à la présence humaine peuvent jouer un rôle important d'ambassadeurs pour la conservation (Greer & Cipolletta, 2006). Ils peuvent favoriser aussi : 1) un soutien politique accru

et une sensibilisation internationale aux efforts de conservation des espèces menacées, 2) la réduction du braconnage grâce à une surveillance constante du domaine vital des groupes habitués, 3) l'augmentation du soutien des bailleurs de fonds et donateurs, 4) l'augmentation de la recherche pour mieux comprendre l'histoire naturelle de ces mammifères charismatiques et l'incitation à la recherche sur d'autres espèces dans les mêmes sites, 5) l'augmentation des possibilités d'emplois et de génération de revenus dans les zones rurales.

Les réalités du tourisme de vision des gorilles de plaines de l'Ouest

T. Breuer & I. Herbing, WWF-Allemagne & S. Masi, MNHN

Le tourisme de vision des gorilles de montagne comme modèle ?

Le tourisme de vision des gorilles de l'Est, en particulier des gorilles de montagne (*Gorilla beringei beringei*), est devenu une attraction majeure au Rwanda, en Ouganda et en RDC. Il contribue de manière significative aux coûts de fonctionnement des aires protégées ainsi qu'à l'économie locale et nationale des pays en question (Hatfield & Malleret-King, 2007; Moyini & Uwimbabazi 2000; Nielsen & Spenceley 2011). La réussite du tourisme basé sur le gorille de montagne a attiré l'attention d'autres pays d'Afrique centrale dans l'espoir que des revenus similaires puissent être obtenus avec les gorilles de l'Ouest (*G. gorilla*). Mais ces derniers ne sont pas des gorilles de montagne et les forêts de plaine ne sont pas des forêts de montagne.

Le tourisme des gorilles de plaines de l'Ouest face à de nombreux défis

La plupart des projets touristiques concernant les gorilles de plaine de l'Ouest sont le résultat de programmes de recherche à long terme (Blom *et al.*, 2004; Doran-Sheehy *et al.*, 2007). Le tourisme de vision des gorilles de plaine avec des groupes habitués s'est avéré difficile à instaurer et coûteux. L'habituatation complète peut prendre jusqu'à huit ans, contre deux ans pour les gorilles de montagne (Blom *et al.*, 2004; Doran-Sheehy *et al.*, 2007).

Les groupes de gorilles de montagne laissent des traces claires dans la végétation herbacée tandis que le pistage des gorilles de plaine de l'Ouest nécessite des pisteurs expérimentés pour pouvoir retrouver le même groupe, chaque jour, dans le sous-bois des forêts denses, en particulier pendant la saison sèche. De plus, ces gorilles de plaine ont de plus grands domaines vitaux, qui se chevauchent, et ils vivent généralement en petits groupes. Il est ainsi crucial de les suivre quotidiennement mais aussi plus difficile de suivre le même groupe de gorilles, ce qui ralentit le processus d'habituatation (Bradley *et al.*, 2008). De plus, sur l'ensemble de leur aire de répartition, les gorilles de l'Ouest vivent en sympatrie avec les éléphants de forêt (*L. cyclotis*) : il est fréquent de les rencontrer dans la végétation utilisée par les gorilles ou auprès des mêmes arbres dont ils se nourrissent. Les éléphants peuvent alors représenter un danger pour les touristes, pendant l'observation des gorilles ou pendant les déplacements vers et en provenance des groupes de gorilles habitués.

Lors de l'habituatation des gorilles de plaine de l'Ouest, les équipes d'habituatation doivent être très proche des gorilles pour que ces derniers puissent les voir. Compte tenu de la densité de la végétation et de la topographie plane, il faut parfois s'approcher à une distance de 10 mètres avant le premier contact. Les réactions des gorilles à une si grande proximité peuvent alors être plus agressives ou durer plus longtemps au cours du processus d'habituatation comparativement aux gorilles de montagne. Il est donc fréquent que le temps nécessaire pour atteindre le stade où les gorilles peuvent être observés de manière fiable et sans risque de charges agressives soit plus long.

Les coûts d'investissement et de fonctionnement peuvent atteindre plusieurs centaines de milliers de \$US (Greer & Cipolletta, 2006). Certains projets ne parviennent pas à habituer complètement les gorilles de plaine, même après plusieurs années d'investissement financier important (French, 2009) et d'autres ont perdu leurs groupes habitués en raison d'épidémies (Bermejo *et al.*, 2006). Du fait de la structure familiale des gorilles de plaine de l'Ouest (un mâle polygyne), leur habituatation est également incertaine et représente un investissement financier et temporel risqué, car les groupes se désintègrent après la mort de l'unique dos argenté du groupe (Stokes *et al.*, 2003). Cela peut réduire à néant tous les efforts et les sommes investis précédemment. Au contraire, dans le cas des groupes de gorilles de montagne composés de plusieurs mâles, à la mort du dos argenté dominant, l'un des mâles survivant devient le meneur de la troupe (Robbins & Robbins, 2005).

Quelques recommandations

Développer un projet touristique avec des gorilles des plaines de l'Ouest sera plus onéreux, prendra plus de temps qu'avec des gorilles de montagne, et nécessitera des pisteurs dévoués et compétents. Il ne faut débiter le processus d'habituatation qu'une fois que l'on dispose d'un financement suffisant, sur une période assez longue (au moins 5 ans), avant d'ouvrir les groupes aux visites touristiques. Cela est essentiel afin d'éviter que les projets ne quittent la zone d'habituatation et qu'un braconnier ne décime les gorilles. Le choix doit aussi se porter en priorité sur des grands groupes avec plusieurs femelles. L'habituatation d'un second groupe constitue également une bonne stratégie pour éviter la perte du seul groupe habitué, si le dos argenté meurt et que le groupe se disperse.

2.2 La nécessaire diversification de l'offre touristique

Disposer d'un produit touristique « phare », ne suffit pas : le tourisme vit de la diversité de l'offre. Cette diversité est nécessaire pour : 1) susciter de nouvelles envies auprès des touristes, 2) leur faire vivre des expériences différentes et complémentaires, 3) et les retenir plus longtemps sur chaque site ou dans la sous-région. La diversification de l'offre touristique doit se concevoir, à la fois, à l'échelle de chaque site mais aussi à l'échelle de chaque pays et de la sous-région (voir le circuit touristique transfrontalier proposé par la *Congo Conservation Company*; CCC, 2021). Une stratégie de diversification de l'offre touristique à ces différentes échelles est nécessaire pour la sous-région, ce qui implique concertation et collaboration entre les structures touristiques (ministères, réceptifs...).

Le parc national des Virunga présente un bon exemple de diversité potentielle d'offre touristique (voir encadré). Actuellement, tout le potentiel n'y est pas valorisé, en particulier du fait de contraintes sécuritaires (Balole-Bwami, 2018). Même si d'autres

aires protégées ne bénéficient pas de la grande diversité géo-biologique des Virunga, toutes possèdent des atouts pour diversifier petit à petit leur offre touristique. L'Afrique centrale renferme en effet de nombreuses espèces rares et emblématiques, animales ou végétales : gorilles, bonobo, okapi (*Okapia johnstoni*), picatharte du Cameroun (*Picathartes oreas*), baleine à bosse (*Megaptera novaeangliae*), tortue luth (*Dermochelys coriacea*), grands arbres tels que le moabi (*Baillonella toxisperma*) et lianes impressionnantes...

La recherche des animaux en forêts est difficile mais elle peut procurer des sensations uniques. Toutefois, lorsque le pistage n'est pas possible, plusieurs aires protégées ont mis en place des plateformes de vision de la faune dans des clairières marécageuses, localement appelées *baï* (voir encadré). Les importantes connaissances qu'ont acquises les scientifiques sur l'avifaune forestière dans un pays tel que le Gabon ont aussi permis de développer un tourisme ornithologique, tourisme de niche qui permet d'augmenter la réputation de la sous-région auprès des naturalistes et des touristes en recherche de raretés.

Le parc national des Virunga : un exemple d'offre touristique potentiellement diversifiée

Le parc national des Virunga, en RDC, est le plus ancien parc d'Afrique. C'est aussi le plus riche d'Afrique centrale en termes de diversité des paysages, des écosystèmes et des espèces (Delvingt *et al.*, 1990; Plumptre *et al.*, 2007). La Fondation Virunga gère le parc à travers un PPP signé avec l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN) pour une période de 25 ans (2015-2040). Elle a pour objectifs de soutenir la protection du parc et de générer des bénéfices pour les communautés locales vivant en périphérie (Parc national des Virunga, 2021a). Elle gère aussi le tourisme et sa promotion.

Le produit touristique phare du parc est le tourisme de vision des gorilles mais d'autres circuits et activités sont offerts aux visiteurs, démultipliant l'intérêt du parc et favorisant sa valorisation touristique (tableau 4 et figure 1). Outre la vision des gorilles, les activités organisées actuellement incluent l'ascension du volcan Nyiragongo, celle du Ruwenzori, des séjours sur l'île de Tchegera et la visite des chimpanzés de Rumangabo. L'offre touristique peut aussi être complétée par des activités en périphérie du parc, qui permettent de mieux ancrer le tourisme dans l'ensemble de la région. Parmi les projets destinés à augmenter l'attractivité écotouristique du parc, on peut noter les priorités suivantes : développement du tourisme de vision des gorilles, circuits pédestres et ornithologiques, observation des chimpanzés, autres pistes d'ascension des volcans actifs Nyiragongo et Nyamulagira, etc.

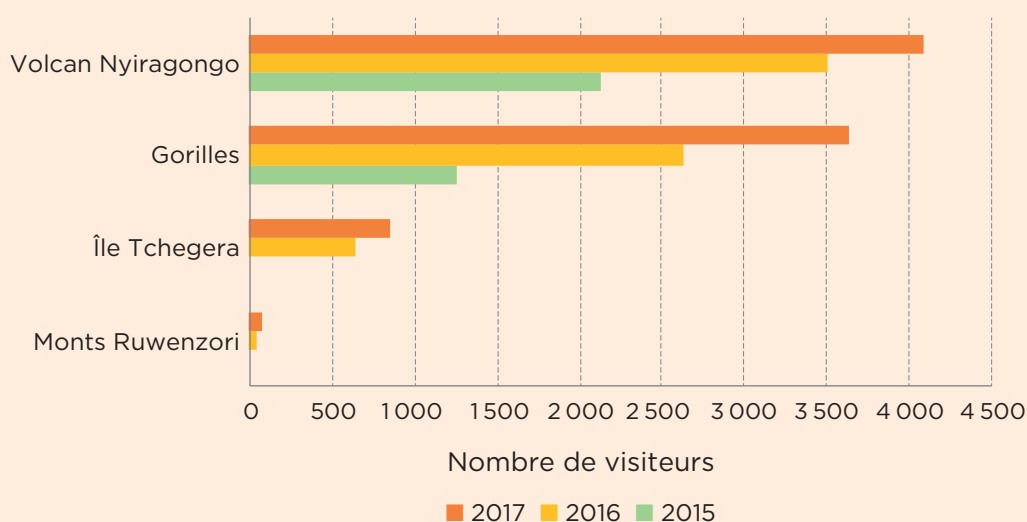
Le parc national des Virunga : un exemple d'offre touristique potentiellement diversifiée

Tableau 4 - Principaux produits touristiques actuels ou potentiels du parc national des Virunga

Secteur du parc	Produit touristique	Secteur du parc	Produit touristique
Sud	Gorilles de montagne (Mikeno). Volcans Nyiragongo et Nyamulagira et tourisme scientifique (vulcanologie). Émanation de gaz vers Tongo. Île Tshegera (lac Kivu). Chimpanzés de Tongo. Sanctuaire de gorilles de Senkwekwe, (Rumangabo). Chimpanzés (Rumangabo). Tourisme scientifique (primatologie).	Nord	Gorilles de l'Est (Tshiaberimu). Ascension du Mont Ruwenzori Grands mammifères de savanes (Ishango). Promenades sur le lac Édouard et la rivière Semliki. Pêche sportive. Randonnée en forêt et circuit dans la canopée. Tourisme ornithologique et tourisme scientifique.
Centre	Grands mammifères de savane. Pêche sportive (rivière Rutshuru). Eaux thermales (May-ya-moto). Gorilles de montagne (Sarambwe). Promenade sur le lac Édouard et la rivière Rutshuru. Tourisme scientifique (hydrobiologie). Tourisme ornithologique et scientifique (Lulimbi). Safari en ballon. Chimpanzés (Kinyonzo).	Périphérie	Grottes (Mikeno, Nyamabere, Lume, Mwenda). Eaux thermales (Mutsora). Chutes d'eau (Nyahanga, Semliki). Danses folkloriques. Spécialités culinaires. Sites religieux (Muramba, mont Mikeno, Tshiaberimu). Site culturel (Ishango) et tourisme scientifique (archéologie). Sites historiques (Cyanzu, Kibati).

Source : d'après Balole-Bwami (2018).

Figure 1 - Fréquentation des principaux sites touristiques dans le parc national des Virunga de 2015 à 2017



Source : Fondation Virunga.

Le potentiel culturel de la sous-région est aussi considérable, avec de nombreux peuples aux traditions encore vivaces et qu'ils seraient fiers de partager (chef-feries des *grassfields* de l'Ouest-Cameroun ou peuple Téké du Gabon et des deux Congo, Pygmées Aka et Baka des grandes forêts...). Ce tourisme culturel, qui peut toucher au moins en partie les aires protégées, permettrait de s'immerger dans le milieu naturel

avec les natifs de ces régions, dépositaires d'un savoir ancestral. Toutefois, ce type de tourisme est très peu développé dans la sous-région (sauf peut-être dans certaines régions du Cameroun) et il nécessite de veiller au respect des populations locales et d'éviter les nombreux dangers associés (Briedenhann & Wickens, 2007; Rodary, 2010).

Le tourisme de vision de la faune à partir de plateformes d'observation surplombant des clairières forestières

T. Breuer, WWF-Allemagne, D. Hedwig & I. Kienast, Elephant Listening Project, Cornell University, C. Stephan, Mbeli Bai Study, WCS-Congo & C. Doumenge, CIRAD

Qu'est-ce qu'un baï et où les touristes peuvent-ils observer la faune?

Les *baïs* sont des clairières naturelles dans les forêts tropicales. Il existe de nombreux types de *baïs*, allant de grandes clairières marécageuses inondées en permanence (jusqu'à 50 ha), jusqu'aux *baïs* présentant des surfaces de sol nu parsemées de brousses extrêmement riches en éléments minéraux, en passant par de petites zones ouvertes (moins de 1 ha) appelées *yangas* (Maisels & Breuer, 2015). De ce fait, la faune qui visite ces *baïs* varie énormément ainsi que leur potentiel touristique. Les herbes, l'eau et le sel attirent divers animaux, notamment les gorilles, les éléphants de forêt (*L. cyclotis*), les buffles de forêt (*S. caffer nanus*), les bongos (*Tragelaphus euryceros*) ou des oiseaux (Breuer & Metsio Sienna, 2015).

Un ensemble exceptionnel de clairières s'étend du nord-est du Gabon au sud-est du Cameroun, en RCA et au Nord-Congo. D'autres clairières marécageuses sont également présentes en RDC (comme dans le parc national de la Salonga), mais la faune y est bien plus rare car fortement chassée. Des miradors d'observation de la faune ont été construits à Ivindo, Lobéké, Nki, Odzala-Kokoua, Dzanga-Sangha et Nouabalé-Ndoki. Les points forts de l'observation de la faune sur des plateformes surélevées sont l'absence de pistage long et fastidieux, la sécurité relative face à la grande faune, de meilleures chances de voir la faune que dans la forêt, une bonne vision surélevée, la possibilité de passer la nuit sur le mirador (expérience très différente de celle de la journée) et des observations plus faciles à l'aube et au crépuscule, lorsque les animaux se déplacent.

Répondre aux attentes

L'observation de la faune dans les *baïs* peut néanmoins être difficile. Les animaux sont parfois éloignés et ils ne sont pas présents en grand nombre toute l'année ni tous les jours; de plus, ils peuvent apparaître seulement en fin d'après-midi, au moment où il faut rentrer au camp (Turkalo *et al.*, 2013; Gessner *et al.*, 2014). Endurer la chaleur et les nombreux insectes sur la plateforme peut aussi s'avérer difficile et il n'est pas conseillé de se promener dans la forêt autour des miradors, car ces zones sont des hauts-lieux d'activité animale et ce serait dangereux.

Enfin, des activités humaines à proximité (exploitation forestière ou minière) ou le braconnage peuvent entraîner la disparition ou perturber les habitudes de visite des animaux, réduisant les possibilités d'observation (Stephan *et al.*, 2020). C'est le cas des éléphants de forêt, qui deviennent plus nocturnes et quittent subitement le *baï* (Maisels *et al.*, 2015a). Afin d'atténuer d'éventuelles frustrations, il est nécessaire de sensibiliser les touristes quant à leur situation privilégiée, en tant



Le tourisme de vision de la faune à partir de plateformes d'observation...

que témoins de la vie de ces grands mammifères, dans leur habitat naturel et non dans un environnement contrôlé comme dans un zoo. La plupart de ces espèces sont en danger d'extinction et les voir, même de loin ou brièvement, est un privilège.

Quelques bonnes pratiques

Même sur les miradors, les visiteurs peuvent être très envahissants et perturber la faune. Avec l'augmentation de la demande, il devient nécessaire de mettre en place des règles (interdiction de fumer ou de jeter des ordures, parler doucement, etc.). La présence de touristes devrait être limitée à la plateforme (si elle existe) et au chemin d'accès. Les chercheurs doivent aussi être associés dès le début de l'activité touristique (participation à la conception de l'activité, médiation scientifique, formation des guides, appui à la surveillance...).

Les *baïs* faisant l'objet de projets de recherche et d'activités touristiques doivent être surveillés et protégés en permanence (Breuer *et al.*, 2015; Maisels *et al.*, 2015b). Toute nouvelle plateforme d'observation (notamment celles gérées par les communautés) ne doit être construite que là où les équipes de surveillance peuvent en assurer la protection et avec un plan de développement touristique précis. Des règles de bonnes pratiques devraient être élaborées, y compris pour le mirador et toute construction d'infrastructure (Metsio Sienna *et al.*, 2015).

Tout programme touristique doit décrire de manière réaliste ce à quoi on peut s'attendre dans chaque *baï*, afin que les touristes soient bien informés. Des forfaits supplémentaires pour les visiteurs peuvent être créés dans la mesure du possible (nuit au *baï*, location d'équipement d'observation, etc.). Enfin, les *baïs* offrent un énorme potentiel pour la sensibilisation et l'éducation : sur certains sites, il est possible d'y amener des groupes scolaires ou de permettre aux VIP (personnes très importantes) d'observer facilement la faune.

2.3 Infrastructures et services

2.3.1 Infrastructures nationales et régionales

Le développement du tourisme international nécessite l'existence de bonnes liaisons aériennes depuis les principaux pays émetteurs (ceux qui procurent des touristes internationaux). D'une manière générale, les pays d'Afrique centrale sont assez bien reliés aux pays européens mais plus difficilement aux pays

asiatiques ou américains. Par contre, les liaisons inter-africaines sont à la fois compliquées et chaotiques. Le Rwanda a toutefois mis en place, grâce à la compagnie RwandAir, des liaisons fiables et régulières avec divers pays dont le Nigéria, qui fournit de plus en plus de touristes au pays des mille collines. Ce marché africain, qui va se développer avec l'émergence de classes moyennes et aisées, ne pourra éclore qu'au prix de meilleures connexions aériennes.

Le développement d'un écotourisme régional et national nécessite aussi l'amélioration des liaisons en Afrique centrale même. Il s'agit d'améliorer le transport aérien mais aussi les liaisons routières ou ferroviaires, qui sont souvent en piteux état, voire inexistantes. Dans le cadre des grandes liaisons transafricaines, des portions de routes ont été réhabilitées et asphaltées, au Cameroun, Guinée équatoriale, Gabon, Congo... mais l'ensemble du réseau reste partiellement bitumé et mal entretenu. Ainsi, l'accès au parc national d'Odzala-Kokoua, au Congo, reste difficile depuis Brazzaville et oblige l'opérateur touristique CCC à acheminer les touristes en avion privé depuis Brazzaville, impactant fortement la rentabilité de l'activité. L'accès au parc national de Zakouma, au Tchad, très éloigné de N'Djaména, implique aussi le recours à des sociétés charters. Ce n'est que dans des petits pays comme Sao Tomé-et-Principe ou le Rwanda, que l'accès routier aux aires protégées est relativement aisé, ce dernier pays ayant investi fortement dans les réseaux de transports.

2.3.2 Initiatives haut de gamme : des locomotives pour le tourisme dans les aires protégées ?

Dans plusieurs pays de la sous-région, les États ont signé des PPP avec des opérateurs privés, des fondations ou des ONGs, pour la gestion des aires protégées mais aussi pour le développement de l'écotourisme (voir chapitre 3). Les infrastructures d'accueil, la logistique et les produits touristiques offerts aux visiteurs ont été ainsi fortement améliorés sur certains sites. Malgré les difficultés, plusieurs sociétés touristiques professionnelles commencent à s'implanter

en Afrique centrale, permettant de développer une offre de qualité, voire de luxe, qui manquait dans la sous-région.

La zone qui est la plus dynamique et qui a, la première, attirée des opérateurs touristiques de qualité est le rift-Albert, avec ses gorilles de montagne. Si le parc national des Virunga bénéficie de plusieurs campements et lodges, c'est surtout au Rwanda que plusieurs groupes privés ont investi dans l'hébergement et l'accueil de luxe (*Wilderness Safaris, Governor's Camp, Mantis...*). Le parc national des Volcans bénéficie en outre de toute une gamme d'hébergements, depuis les plus luxueux jusqu'aux plus basiques, qui permettent de satisfaire toutes les attentes.

Dans le bassin du Congo, des grandes chaînes hôtelières sont présentes, concentrées principalement dans les grandes villes (comme le groupe Radisson, par exemple) mais elles ne s'intéressent pas au marché de l'écotourisme. Les sociétés spécialisées dans ce type de produit y sont encore peu implantées. La CCC fait figure d'exception, présente au Nord-Congo depuis une dizaine d'années, dans le parc national d'Odzala-Kokoua (voir encadré). Elle y a installé plusieurs campements de luxe et prévoit d'investir sur une vingtaine d'années, y compris dans le parc de Nouabalé-Ndoki (Magoum, 2020). La CCC a aussi établi un partenariat avec *Sangha Lodge*, en RCA, qui lui permet déjà de proposer des produits touristiques transfrontaliers dans le Tri-National de la Sangha (TNS). Elle envisage ainsi de jouer un rôle moteur pour le développement du tourisme régional, tel que souhaité par les pays (protocole pour la circulation des touristes dans le TNS; COMIFAC, 2019).



Le parc national d'Odzala-Kokoua comme plateforme de développement du tourisme régional

P. Telfer, CCC

En 2011, la *Congo Conservation Company* s'est associée à *Wilderness Safaris* pour construire les premiers camps de safari hauts de gamme en Afrique centrale. *Wilderness Safaris* est un leader africain du tourisme de safari, avec plus de 38 ans d'expérience et opérant dans dix pays et plus de 40 camps. La société a mis à disposition du Congo une riche expérience dans la construction et l'exploitation de camps en Afrique australe et orientale. Avec le soutien du gouvernement, les partenaires se sont lancés dans un projet de construction sur trois sites, dans et autour du parc national d'Odzala-Kokoua. Il s'agissait du premier projet de ce type en Afrique centrale.

Au démarrage de ce projet, l'expertise locale était limitée et les compétences techniques requises n'étaient pas disponibles dans le pays. Toutefois, les experts d'Afrique australe et orientale mobilisés n'avaient pas d'expérience dans le contexte de l'Afrique francophone. Sur le plan technique, ils ont réussi à construire l'infrastructure mais, sur le plan logistique et financier, de nombreuses erreurs ont été commises en raison d'un manque de connaissance des réglementations et des lois locales et nationales, y compris des erreurs dues aux barrières linguistiques. Cependant, les lodges ont été construits et ouverts en 2012, et la CCC a réussi à développer des activités touristiques au Congo depuis plusieurs années.

Grâce à l'expérience acquise et au soutien des agences gouvernementales nationales, la CCC a pu surmonter bon nombre des problèmes antérieurs. L'un des défis consistait à commercialiser une destination inconnue et souvent associée à une image négative ou risquée. L'accès au site (y compris l'obtention du visa et les problèmes de transport régional) reste un obstacle à la compétitivité du tourisme au Congo. Malgré cela, le marché international a manifesté un intérêt croissant pour les forêts denses d'Afrique centrale. C'est pourquoi la CCC s'est engagée à élargir la destination, en développant deux nouveaux lodges en forêt (dans le parc national de Nouabalé-Ndoki) et en reliant l'ensemble à d'autres destinations régionales (comme le Sangha Lodge en RCA). Cela permet d'offrir au marché du tourisme international plusieurs circuits touristiques sûrs, confortables et passionnants dans les forêts tropicales africaines.

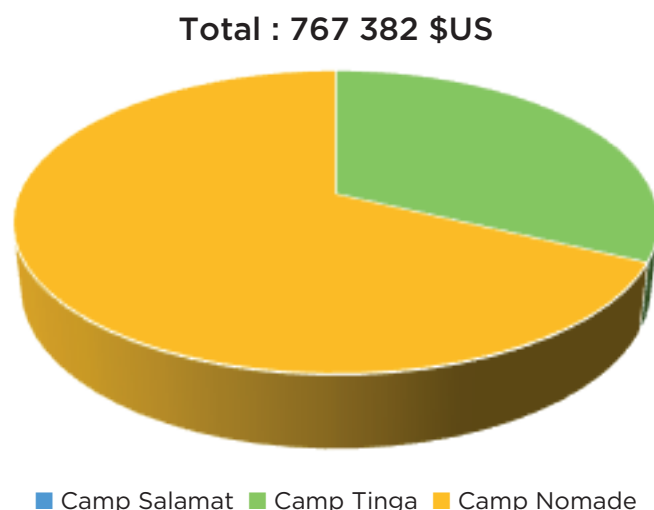
L'objectif de la CCC est de développer le tourisme dans le bassin du Congo en offrant aux visiteurs la possibilité de voir des forêts difficilement accessibles et uniques. L'investissement prévu dans les deux pays augmentera le potentiel touristique de la sous-région, générant des emplois et des revenus touristiques supplémentaires. Il permettra de créer une masse critique pour démontrer à d'autres investisseurs que le tourisme dans le bassin du Congo est une activité économique viable qui devrait être entreprise. La CCC est prête à investir à long terme dans le bassin du Congo, à contribuer au développement du tourisme et à prendre le risque nécessaire pour créer un modèle économique viable à un horizon de 20 ans. La création d'un circuit «bassin du Congo» et la variété des choix de voyages offerts permettront aux visiteurs internationaux d'envisager le tourisme en Afrique comme une nouvelle destination, au même titre que les autres marchés traditionnels.

Lien internet : <https://congoconservation.travel/>

D'autres sociétés spécialisées dans l'écotourisme sont en train de s'installer au Gabon, où plusieurs conventions ont été signées avec *African Conservation Development Group* (ACDG) dans le parc de Loango, ou *Luxury Green Resorts*. L'Agence Nationale de Préservation de la Nature (ANPN) collabore avec *Luxury Green Resorts*, un département du Fonds Gabonais d'Investissement Stratégique (FGIS), afin de développer des prestations touristiques haut de gamme dans certains parcs. Ce partenariat a permis l'exploitation d'un lodge haut de gamme dans le parc national de Pongara et plusieurs camps de standing international dans le parc de Loango (Akaka, Louri,

Ndola). Ce partenariat installe ainsi un véritable produit touristique durable pour la «Destination Gabon». Des opérateurs tels qu'*African Parks Network* (APN) ont aussi mis en place des infrastructures couvrant toute la gamme des prestations touristiques dans le parc national de Zakouma (Tchad) et vont appuyer l'ONG Noé, qui vient de signer un PPP pour la gestion du parc national de Conkouati-Douli (Sud-Congo). À Zakouma, le produit de luxe proposé (camp Nomade et prestations y reliées) procure environ 70% des recettes touristiques; le produit d'entrée de gamme étant pour le moment gratuit pour les tchadiens (camp Salamat; figure 2).

Figure 2 - Recettes touristiques du parc national de Zakouma en 2018 en fonction du niveau de prestation (%)



Notes : camp Salamat - entrée de gamme (gratuit); camp Tinga - milieu de gamme; camp Nomade - haut de gamme.
Source : APN (2018).

2.3.3 Le difficile développement des petits prestataires touristiques

Si le développement de structures touristiques professionnelles de luxe est une nécessité pour favoriser la valorisation touristique des aires protégées et l'émergence d'une destination « Afrique centrale », cela reste insuffisant pour un meilleur ancrage des aires protégées dans les territoires ruraux. Les structures de haut de gamme embauchent du personnel local et forment ce personnel, développant des compétences locales. Mais le tourisme se nourrit d'une diversité de prestations, depuis l'entrée de gamme jusqu'au haut de gamme. Les communautés rurales ne pourront bénéficier plus largement

de cette dynamique qu'avec l'augmentation de ces petites structures.

Ces communautés rurales peuvent se constituer en opérateurs de haut de gamme mais cela demande du temps et l'accompagnement de professionnels qualifiés. Une association communautaire est ainsi propriétaire d'un lodge de luxe, le lodge *Sabyinyo Silverback*, en bordure du parc national des volcans, au Rwanda. Toutefois, ce lodge est géré par un opérateur privé touristique kényan, *Governor's Camp*, qui a conclu un accord avec l'association grâce à l'entremise de l'*African Wildlife Foundation* (AWF). Depuis 2006, le lodge a généré plus de 4 millions \$US pour la communauté (AWF, 2021 et Governor's Camp, 2021).



Les cas particuliers des parcs d'Akanda et de Pongara, au Gabon, sont intéressants à relater car ce sont des parcs péri-urbains. Le premier bénéficie ainsi de toute la diversité des hébergements et restaurations procurées par la capitale, Libreville. Le second profite quant à lui de la dynamique de la « station balnéaire » de la ville : la Pointe-Denis, implantée de l'autre côté de l'estuaire du Gabon, avec plusieurs lodges de milieu de gamme à luxueux. Le tourisme dans ces deux parcs devrait bénéficier plus encore de cette dynamique péri-urbaine, et offrir des expériences de séjour en forêt ou en mangrove pour les visiteurs de toutes catégories sociales. Ces aires protégées péri-urbaines peuvent jouer un rôle important en termes de sensibilisation et d'éducation environnementale.

Divers petits prestataires touristiques sont déjà opérationnels autour du parc des Volcans mais aussi dans des villes qui bénéficient d'un potentiel de voyage d'affaire ou de famille (comme à Libreville, qui peut tirer parti de deux parcs périurbains). D'autres petites structures touristiques, ne nécessitant que peu d'investissement, ont aussi émergé au Gabon, dans le cadre du tourisme de vision des baleines, pour lequel seule une petite embarcation est nécessaire. Toutefois, ces structures touristiques (hébergement, restauration, opérateur touristique) ne sont que peu ou pas impliqués dans le tourisme dans les aires protégées ou, si c'est le cas, leurs compétences et leurs modes d'opération ne sont généralement pas en accord avec les standards de l'écotourisme.

Les activités touristiques dans les aires protégées peuvent permettre de valoriser des compétences et une culture, de procurer des revenus pour les populations rurales périphériques et s'avérer aussi un moyen d'autonomisation et d'émancipation. Ce pourrait être le cas, en particulier, pour les peuples autochtones, qui font souvent l'objet de marginalisation. Si, malgré un environnement touristique plus favorable, les activités touristiques impliquant des Bagyéli dans la région de Kribi restent sous la domination d'autres opérateurs, l'implication des Ba'Aka dans les APDS (Aires Protégées de Dzanga-Sangha) permet d'entrevoir des pistes d'engagement plus importantes des communautés autochtones (voir encadrés).

Toutefois, la prise de conscience du rôle des communautés rurales dans des activités touristiques qui sont nouvelles pour elles, la montée en puissance de leurs responsabilités et le renforcement de leurs compétences en matière de gestion touristique restent des défis à surmonter (Tchindjiang & Etoga, 2014). La mainmise de l'État et d'opérateurs privés externes, voire d'ONGs internationales, sur la conception et les prises de décisions relatives aux activités touristiques et à l'aménagement des territoires, entravent la bonne implication des populations rurales. Le rôle de ces opérateurs nationaux et internationaux est fondamental mais il devrait largement évoluer vers un rôle d'appui, d'encadrement et de contrôle des opérateurs locaux.

Création des circuits touristiques communautaires comme opportunité d'épanouissement et d'autonomisation des Bakola-Bagyéli (Cameroun)

J. Nke Ndi, CREDPAA

La population Pygmées Bakola-Bagyeli, évaluée à environ cinq mille âmes, se répartit surtout dans la Région Sud du Cameroun. Elle est exposée à une très grande précarité pour de nombreuses raisons : domination par les voisins Bantu, exploitation forestière, agriculture industrielle, difficultés à accéder à la propriété foncière, alcoolisme, analphabétisme, etc. Malgré certains appuis issus d'organisations de la société civile, de structures confessionnelles et de certains services administratifs, elle reste marginalisée et dans un état de dénuement important.

Toutefois, le développement d'activités touristiques dans l'arrière-pays de la ville de Kribi, station balnéaire mais aussi important centre logistique et industriel, pourrait permettre de trouver des solutions à certains de ces problèmes. Plusieurs pôles touristiques valorisant les connaissances et la culture Bakola-Bagyéli ont été identifiés : le long de la côte atlantique (de Campo aux chutes de la Lobé), la chaîne montagneuse de Ngovayang et la région Bidou-Makoure. Les Bagyeli ne sont pas que des « hommes de la forêt » mais aussi des « gens de l'eau » : cette région pourrait accueillir un écotourisme et un tourisme culturel, social et solidaire, combinant eaux, montagnes et vie en forêt. L'Association pour la culture et le développement des Bagyéli (Bacuda) a ainsi bénéficié d'appuis du projet COAST (*Collaborative Actions for Sustainable Tourism*), entre 2009 et 2014. Ce projet a ainsi formé des guides locaux et créé un circuit d'interprétation de la culture Bagyéli dans les forêts des chutes de la Lobé (COAST, 2014). Malheureusement, ce type d'actions reste trop ponctuelle et n'associe pas suffisamment les populations rurales, dont les Bagyéli, dans leur conception et dans les prises de décisions. Cela nécessiterait aussi une meilleure sensibilisation des divers acteurs au patrimoine naturel et culturel de la région, le partage des responsabilités, le renforcement des compétences des Bagyéli dans le domaine touristique et le respect de leurs droits (Tchindjiang & Etoga, 2014).

Tous les projets visent d'abord à sédentariser les Bagyéli et ensuite leur permettre de se prendre en charge. Mais ces projets, financés et pensés par les partenaires, ne tiennent pas suffisamment compte du mode de vie des Pygmées. Or, ces derniers tiennent plus à leur identité culturelle qu'à la production matérielle. Un projet de circuits touristiques communautaires, devrait tenir compte de ces aspects culturels, pour mieux épouser leur style de vie nomade en petites familles, pour un meilleur épanouissement.





Implication des communautés locales et peuples autochtones des aires protégées de Dzanga Sangha dans l'écotourisme (RCA)

G. Pamongui & L. Padou, APDS

Depuis 1992, l'écotourisme constitue l'une des stratégies des APDS, comme moyen de générer des emplois et des revenus pour l'amélioration des conditions d'existence des populations locales et autochtones, afin de renforcer le lien entre la conservation et les communautés riveraines (Blom, 2000). Outre les produits touristiques basés sur la biodiversité (observation d'espèces fauniques comme les éléphants de forêt, les gorilles de plaines, les chimpanzés, les bongos, les buffles, les hylochères - *Hylochoerus meinertzhageni*, etc.), les APDS offrent également des ressources culturelles exceptionnelles. Le tourisme culturel peut ainsi donner aux visiteurs une précieuse opportunité d'interaction avec les communautés locales, notamment les Pygmées Ba'Aka et les Bilo. Toute une gamme d'activités communautaires sont ainsi axées sur leur mode de vie traditionnel et la valorisation des cultures de ces communautés.

Il s'agit, pour les visiteurs, de partir à la rencontre de cultures traditionnelles qui résistent encore à l'influence extérieure et de partager des expériences avec ces populations rurales, en immersion dans la grande forêt du bassin du Congo. Plusieurs sites ont été identifiés et aménagés par les communautés locales et autochtones avec l'appui technique et financier de l'administration du parc (pont de liane, visite de chutes...). Toute une palette d'activités sont proposées aux visiteurs (chasse au filet ou à l'arbalète, danses et chants, soirées de contes, découverte des plantes médicinales, récolte de miel ou de vin de raphia, camping en forêt, etc.). À cela, s'ajoutent également d'autres prestations plus privées que communautaires, dont la location de voitures par des opérateurs économiques locaux ou la fabrication et la vente d'objets d'art et de produits artisanaux fabriqués à partir de ressources végétales (colliers, bracelets, etc.). Ces produits, résultant du savoir-faire traditionnel des Ba'Aka et Bilo, sont vendus au centre artisanal construit par les APDS à cet effet.

Le centre artisanal sert aussi de centre d'accueil et d'information touristique. Les touristes y sont accueillis et mis en contact avec les communautés prestataires. Celles-ci se chargent d'organiser les activités proposées. Des guides touristiques et des pisteurs locaux qualifiés (Ba'Aka), qui travaillent au centre d'accueil, accompagnent les visiteurs dans le parc et la réserve.

Cette approche permet aux communautés locales et aux peuples autochtones de participer et de fortement s'impliquer dans la mise en œuvre des activités, selon un modèle de gestion en partenariat, où les initiatives proviennent tant des populations que de l'administration du parc. L'écotourisme procure aux populations locales des opportunités de bénéfices traduits en recettes, emplois et investissements privés. Les communautés reçoivent à travers l'écotourisme un supplément de revenus directs et indirects qui contribuent effectivement à l'amélioration de leurs conditions de vie et les incite à participer aux actions de conservation et de gestion durable des ressources naturelles.

Deux expériences méritent aussi d'être soulignées ici, celles de la FIGET (Fondation Internationale Gabon Eco-tourisme – Giuseppe Vassallo), dans le parc national de l'Ivindo, et des initiatives dans ou hors d'aires protégées portées par des associations locales rassemblées au sein de l'Alliance GSAC (Alliance pour la conservation des Grands Singes en Afrique Centrale ; voir encadrés). Ces expériences sont encore très fragiles et nécessitent des appuis financiers, techniques et professionnels à moyen-long terme. Leur survie est aussi dépendante de leur capacité à surmonter les crises touristiques comme la crise mondiale survenue en 2020 et 2021 (voir section 5).

Une autre expérience passée, au Gabon, peut nous éclairer sur les difficultés de mise en place d'un tourisme en zone rurales d'Afrique centrale. Un projet d'écotourisme communautaire a été financé entre 2003 et 2006 par l'Union européenne dans la région de Sette Cama, au sud du parc national de Loango. Ce projet avait pour objectif de diminuer la pauvreté dans cette région via le développement d'activités d'écotourisme. Il a appuyé la mise en place d'une coopérative villageoise, *Abietu-bi-Sette Cama*, permettant à la communauté de participer activement au tourisme et d'en tirer des avantages financiers, éducatif ou socio-professionnels. Le projet a formé près de 45 personnes (hôtellerie, restauration, artisanat, guidage (Payen, 2012). Toutefois, quelques années après l'arrêt du projet, près de 75 % des habitants impliqués à l'origine ont

quitté l'activité, passant de 39 à 9 emplois directs entre 2006 et 2012 (Payen, 2014).

L'échec de cette initiative tient en partie aux problèmes d'accessibilité et d'infrastructures nationales défaillantes, entraînant des difficultés d'accès pour les visiteurs. Toutefois, d'autres raisons doivent être considérées : le manque de communication et les incompréhensions entre les acteurs du tourisme local, la non prise en compte des attentes des communautés rurales, la méconnaissance et la confusion des rôles de chaque acteur, une logistique déficiente et non maîtrisée par les communautés rurales, l'appui insuffisant dans le temps pour une réelle appropriation, le manque de transparence, de coordination et de rééquilibrage des pouvoirs et l'absence de contrats clairs entre les parties pour institutionnaliser les droits et les devoirs de chacun (Payen, 2012 et 2014). Tous ces éléments, à la fois techniques mais surtout socio-anthropologiques, doivent être pris en compte dans les futurs projets d'appui au tourisme communautaire.

Malgré tout, si l'activité de tourisme communautaire n'a pas encore pris son essor à Sette Cama, les actions du projet précité ont permis de former plusieurs dizaines de personnes. Ces personnes ont acquis des compétences qui peuvent, soit être valorisées ailleurs, soit servir de base à une relance de l'activité localement. Cette relance ne sera possible que si la gouvernance touristique est améliorée et mieux partagée entre toutes les parties-prenantes, avec ou sans l'appui d'un ou plusieurs opérateurs privés.

La FIGET et le développement de l'écotourisme dans le parc national de l'Ivindo (Gabon)

G. Gandini, FIGET & J. Okouyi Okouyi, IRET-CENAREST et FIGET

Historique

La FIGET est une fondation de droit gabonais créée à Libreville en 2000, sur invitation du Gouvernement gabonais. En 2001, ce dernier a mis à disposition de la fondation un territoire de 120 km pour le développement de l'écotourisme dans ce qui est ensuite devenu le parc national de l'Ivindo (créé en 2002). Dans le cadre des activités touristiques, qui ont débuté en 2005, la FIGET collabore avec plusieurs villages de la région de Makokou (Loa-Loa, Melondo Milélé et Truhaya), l'IRET (Institut de Recherches en Ecologie Tropicale) et l'ANPN.

Activités

La fondation a construit une petite infrastructure touristique au niveau des chutes de Kongou. Totale-ment intégrée à la forêt, elle est composée de plusieurs bungalows d'une capacité totale de 12-14 lits.



La FIGET et le développement de l'écotourisme dans le parc national de l'Ivindo (Gabon)

Plusieurs itinéraires touristiques sont proposés aux visiteurs, permettant de varier les activités et les niveaux de difficulté physique. Des guides originaires des villages conduisent les touristes à travers la forêt, à la découverte de sa richesse et des usages traditionnels de ses ressources, dont l'observation de la faune dans des *baïs* et un circuit de trekking traversant tout le parc.

De 2014 à 2019, la FIGET a accueilli entre 90 et 120 touristes par an, excepté en 2016, du fait de problèmes d'organisation interne. Les recettes se sont élevées entre 20 et 30 millions FCFA/an (entre 37 000 et 55 000 \$US); les activités touristiques ayant cessé tout au long de l'année 2020, dû à la pandémie de Covid-19. La FIGET a aussi bénéficié d'appuis financiers réguliers de la part de fondation *Trust the Forest* de 2005 à 2015.

Depuis quelques années, le tourisme est géré par les communautés locales, à travers une coopérative villageoise. Cette activité représente une importante source de revenu pour ces populations. Elle permet aussi de procurer des fonds pour l'État (entrée du parc) mais aussi de faire travailler des prestataires extérieurs, surtout pour le transport des touristes et la fourniture de repas.

Perspectives futures

Le projet d'écotourisme de la FIGET est l'une des plus anciennes structures touristiques dans les aires protégées du pays, en place depuis près de 17 ans. De manière originale le tourisme implique directement la population riveraine du parc, qui en a repris la gestion. Le fort sentiment d'appropriation par les villages de l'activité touristique a permis de renforcer la protection de la forêt et de la faune. Depuis 2005, plusieurs chasseurs et d'anciens braconniers se sont reconvertis en guides touristiques et ils sont devenus les meilleurs défenseurs des éléphants et des gorilles. Cette initiative a démontré qu'un réceptif local, de taille modeste, pouvait être mis en place dans une aire protégée éloignée des circuits touristiques classiques et qu'il permet de contribuer au développement rural. Toutefois, une fréquentation encore insuffisante et l'arrêt de celle-ci en 2020 soulèvent des questions quant à la survie de cette structure à long terme. Des éléments contextuels, hors de portée de la FIGET et des populations rurales, impactent aussi sur la viabilité économique de l'activité, tels que le faible développement touristique du pays, le coût de la vie élevé, l'absence de transport aérien entre Libreville et Makokou, etc.

Afin de perdurer, ce type d'initiative doit : 1) être appuyé sur le long terme pour une bonne appropriation par les communautés locales (sensibilisation, organisation), 2) se professionnaliser pour permettre l'émergence de petits réceptifs locaux (formation), 3) bénéficier de la dynamique touristique développée par de plus grandes structures (partenariats, marketing), 4) bénéficier d'une « assurance » permettant de surmonter les crises comme celle que nous vivons (fonds d'appui aux petites structures, par exemple).

Lien internet : <http://www.gabonrightroutes.org/>

Les initiatives écotouristiques de l'Alliance GSAC

G. Tati, Alliance GSAC

L'Alliance GSAC est un jeune réseau d'organisations de la société civile d'Afrique centrale œuvrant pour la protection des grands singes : gorilles, chimpanzés et bonobos. Ce réseau rassemble plusieurs organisations d'Afrique centrale. Ces organisations ont été créées par des communautés rurales qui interviennent dans ou en périphérie d'aires protégées.

L'écotourisme est vu par l'Alliance GSAC comme une des réponses clefs aux enjeux de conservation en lien avec les attentes communautaires. L'ensemble des sites possède des potentialités en ce domaine mais, à ce jour, seulement trois initiatives d'écotourisme sont opérationnelles.

Des bonobos à portée de vue dans le Maï Ndombé (RDC)

Mbou-Mon-Tour (MMT) est une association de référence dans la conservation des bonobos. L'activité écotouristique n'est pas encore organisée en tant que telle, bien qu'une infrastructure d'accueil et d'hébergement ait été mise en place. L'association concentre ses efforts sur la protection et l'habituation des bonobos, ainsi que sur la sécurisation de ses habitats. Trois sites d'observation des bonobos sont fonctionnels. Le nombre de touristes reste encore très modeste mais l'augmentation de fréquentation entre 2018 (20 personnes) et 2019 (32 personnes) montre que le site commence à être connu et attractif; seulement 14 personnes ont visité le site en 2020, du fait de l'épidémie de Covid-19, qui a aussi impacté le travail d'habituation des bonobos (réduction du nombre de pisteurs et du temps de contacts).

Tourisme de vision des gorilles dans le parc de Moukalaba-Doudou (Gabon)

Débutée en 2014, la démarche d'écotourisme à base communautaire de PROGRAM (Protectrice des Grands Singes de la Moukalaba) s'est progressivement consolidée jusqu'en 2016. Le site a reçu entre 100 et 150 touristes/an, venus pour la plupart du Gabon. Suite à une restructuration technique entre 2017 et 2018 (organisation et renforcement des capacités des guides), le programme d'habituation des gorilles a connu un ralentissement. Au cours de ces deux années, le nombre de visiteurs a drastiquement chuté (environ 50 personnes/an). En 2019, l'habituation de deux groupes de gorilles a repris (30 touristes enregistrés) mais la pandémie de la Covid-19 a entraîné en 2020 l'interruption des activités de contacts avec les gorilles, vulnérables et sensibles aux agents infectieux humains. Aujourd'hui, trois groupes de gorilles sont habitués ou en voie d'habituation : un groupe historiquement pris en charge par PROGRAM, un groupe habitué par l'IRET et un groupe qui s'est familiarisé à la présence humaine à force de fréquentation des villages environnants.

Pistage des gorilles et chimpanzés dans la forêt du Mayombe (Congo)

Cette initiative a été lancée en 2015, dans la zone de Loaka, à environ 150 km de Pointe-Noire. L'écotourisme est développé par le Centre de Ressources de la Biodiversité et de l'Écotourisme (CERBE), une plateforme de mise en œuvre des actions de l'association ESI-Congo (*Endangered Species International-Congo*), dans la bourgade de Magne. ESI-Congo et les communautés rurales impliquées ont bénéficié de l'assistance de l'association Azimut Voyages et de l'entreprise Ethicalia, basées en France. En fonction des années, le nombre de visiteurs s'élève entre 15 et 30 personnes. Les expéditions en forêt se font en petit groupe de 4 à 6 touristes dans le cadre de séjours de 4 à 10 jours.

Perspectives

La plupart des membres de l'Alliance GSAC entendent mieux promouvoir l'écotourisme mais les moyens financiers limités et les recettes encore trop faibles entravent le développement de cette activité. En effet, les sites actuels sont encore trop peu fréquentés et uniquement adaptés à une clientèle d'exigence basse ou moyenne en termes de prestations.

Parmi les nombreux défis auxquels sont confrontés les membres du GSAC, on peut relever la nécessité de : (i) mettre en place des modèles économiques viables et contribuant au développement des communautés tout en appuyant la conservation; (ii) construire des infrastructures d'accueil/hébergement et organiser des activités garantissant la sécurité des animaux et des hommes; (iii) réaliser des plans d'affaire; (iv) transférer les compétences adéquates vers les acteurs issus des communautés rurales afin qu'ils puissent se professionnaliser.

Lien internet : <http://alliance-gsac.org/fr/>

3. L'écotourisme dans les aires protégées d'Afrique centrale

3.1 Recettes touristiques

Parmi les trois pays que l'on pourrait qualifier de « touristiques » en Afrique centrale (Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Cameroun), c'est – sans surprise – le Rwanda qui valorise le mieux ses aires protégées (cf. tableau 2). Les parcs rwandais attirent à eux-seuls un nombre de touristes et des recettes incomparablement plus importants que tous les autres pays de la sous-région (tableau 5). Seuls, les deux parcs de l'Est de la RDC (Kahuzi-Biega et surtout Virunga) bénéficient à la fois de l'attrait des gorilles de l'Est et de la dynamique touristique est-africaine.

Dans de nombreuses aires protégées de la sous-région, le nombre de visiteurs annuels ne dépasse pas la centaine de personnes (nombreux sites du Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, RDC). La faiblesse de ces chiffres est due à divers facteurs tels que le manque d'engagement des États, l'éloignement et l'état de dégradation des voies de communication, l'inexistence d'infrastructures et de personnel d'accueil et de guidage, un marketing inexistant voire des problèmes sécuritaires (voir section 5). Souvent, seul un petit nombre d'aires protégées est visitable ou visité. Nlom *et al.* (2013) estimaient ainsi que 5 200 touristes s'étaient rendus dans dix aires protégées camerounaises en 2012 (sur 28 aires protégées recensées à cette époque; Hiol Hiol *et al.*, 2015), dont plus de 4 000 visiteurs pour les seuls sites de Waza et du mont Cameroun.

Dans la plupart des cas, les revenus générés par l'écotourisme – lorsque revenus il y a – ne sont pas encore suffisants pour supporter une activité touristique viable (cf. encadrés CCC, FIGET et GSAC) ni contribuer de manière substantielle aux frais de gestion des aires protégées : la situation est similaire à celle décrite à la fin des années 1990 (Wilkie & Carpenter, 1999; Blom, 2000). Toutefois, dans plusieurs parcs, l'activité touristique est devenue rentable et une partie des coûts de fonctionnement sont couverts par ses bénéfices, comme dans le parc national de Zakouma (APN, 2018b). Mieux encore, dans certaines aires protégées telles que le parc national des Virunga ou les parcs du Rwanda, le tourisme est bénéficiaire et permet de financer leur fonctionnement voire celui d'autres aires protégées.

Depuis le début de l'an 2000, le nombre de visiteurs des trois parcs rwandais est passé de 3 800 à plus de 110 000 touristes, et les recettes touristiques ont fait un bond en avant de 300 000 à près de 29 millions \$US (figure 3). Une grande partie de ces revenus provient du parc national des volcans et du tourisme de vision des gorilles (encadré et tableau 6). De très nombreux visiteurs apprécient aussi la savane et la grande faune du parc de l'Akagera : ce dernier a accueilli plus de 49 500 visiteurs en 2019, pour des recettes records s'élevant à 2,5 millions \$US; un nouveau lodge de luxe a été ouvert cette année-là, accroissant encore l'attrait du parc. Ces revenus permettent d'autofinancer le fonctionnement du parc à hauteur de 90% (APN, 2020).

Tableau 5 – Fréquentation touristique et recettes touristiques dans plusieurs aires protégées d'Afrique centrale

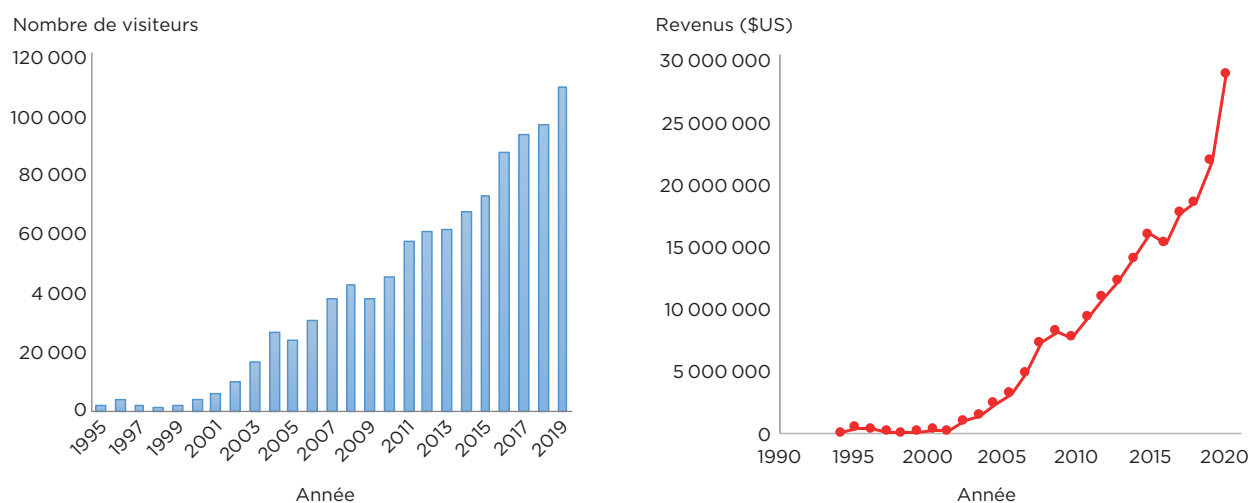
Aire protégée	Visiteurs	Recettes (\$US)	Aire protégée	Visiteurs	Recettes (\$US)
Cameroun			RDC		
Waza	0	0	Garamba	0	0
Congo			Kahuzi-Biega		
Odzala-Kokoua	205	680 800	Virunga	8 000	4 000 000
Gabon			Rwanda		
Ivindo	87	51 495	Akagera	44 066	2 000 000
Loango	600	739 176	Nyungwe	14 371	500 000
RCA			Volcans		
APDS	415	196 504	Tchad		
			Zakouma	3 890	767 382

Notes : chiffres correspondant à l'année 2018 sauf Kahuzi-Biega, Virunga, Nyungwe et Volcans (2017). Certains chiffres sont des estimations car les sources ne sont pas toujours précises (Odzala-Kokoua) ou alors elles ne concernent qu'une partie des opérateurs touristiques (Ivindo, Loango). Dans certains cas, un nombre appréciable de visiteurs ont été accueillis gratuitement (Zakouma, par exemple). Sources : Ndayishimiye (2018), APN (2019 et 2018), Maisonneuve & Poliwa (2019), Okouyi Okouyi & Gandini (2020), Scholte (2021).

La stratégie d'APN, de sécuriser le parc de l'Akagera, de développer les revenus issus du tourisme et d'appuyer les communautés rurales vivant en périphérie, porte ses fruits (APN, 2019 et 2020). La valeur faunique du parc a aussi été restaurée avec la réintroduction de lions et de rhinocéros noirs. Tous ces éléments, associés à la mise en place d'une gestion professionnelle du tourisme, à l'arrivée d'un opérateur de luxe et à un marketing efficace, ont permis à

l'activité touristique de se développer fortement. Ce modèle n'est certainement pas applicable partout de la même manière mais il peut donner matière à réflexion pour d'autres aires protégées d'Afrique centrale. Il est ainsi en cours de répliation dans certains sites tels que le parc de Zakouma ou celui d'Odzala-Kokoua. Le Gabon tente de son côté une approche similaire, qui a déjà donné de premiers résultats intéressants dans le parc national de Loango.

Figure 3 – Visiteurs et recettes touristiques générés par les parcs nationaux du Rwanda de 1994 à 2019



a) Nombre de visiteurs annuels

b) Recettes annuelles

Sources : RDB.

Le tourisme de vision des gorilles dans le parc national des Volcans (Rwanda)

L'exploitation touristique du parc national des Volcans débute en 1974 avec, déjà, la volonté d'agir pour la conservation et le développement durable des communautés humaines vivant autour du parc. Les visiteurs y sont surtout attirés par la possibilité de vivre une expérience inoubliable en côtoyant les gorilles de montagne dans leur milieu naturel.

Le tourisme de vision des gorilles est l'un des produits touristiques phares du Rwanda (Visit Rwanda, 2021b et c). Il est géré, tout comme l'ensemble du parc des Volcans, par le RDB. L'activité est très encadrée : les réservations doivent être faites à l'avance (30 % des clients réservent directement sur internet contre 70 % via un tour-opérateur) et les clients doivent respecter tout un ensemble de règles strictes (Visit Rwanda, 2021a). Douze familles de gorilles sont actuellement visibles par les touristes et 6 permis de visites peuvent être émis par groupe de gorille journalièrement. En 2018, 10 familles de gorilles étaient visibles et le nombre de permis était limité à un maximum de 20 000 permis/an (Leung *et al.*, 2019); ce maximum est maintenant relevé à un peu plus de 35 000 permis annuels (Visit Rwanda, 2021b).

Les tarifs ont fortement évolué depuis les années 80 : de 230 \$US à 375 \$US dans les années 2000, le tarif pour les visiteurs internationaux a doublé une première fois en 2012 (750 \$US) et une seconde fois en 2017 (1500 \$US). Jusqu'en 2017, le pays avait maintenu des différences de prix entre touristes internationaux, touristes étrangers résidents au Rwanda et touristes nationaux; depuis 2017 le tarif a été relevé à hauteur de 1500 \$US pour tous, y compris les nationaux. De manière temporaire, et pour répondre à la crise internationale du tourisme occasionnée par la pandémie de Covid-19, le RDB a mis en place une nouvelle grille temporaire, valable de février 2021 jusqu'au 31 mai suivant, différenciant à nouveau plusieurs catégories de touristes : toujours 1500 \$US pour les touristes internationaux, 500 \$US pour les résidents étrangers et les ressortissants de l'Union Africaine, 200 \$US pour les rwandais et les ressortissants de la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC).

Les recettes issues directement du tourisme de vision des gorilles s'élevaient à plus de 19 millions \$US en 2018 (tableau 6), sans compter tous les frais annexes déboursés par les visiteurs (hôtellerie et restauration, autres activités touristiques, transports, guidage...). Ces recettes ont fortement chuté en 2020 du fait de la pandémie de la Covid-19 mais la relance du tourisme, début 2021, peut laisser espérer une reprise de l'activité (Visit Rwanda, 2021a).

Tableau 6 - Tourisme de vision des gorilles dans le parc national des Volcans

Année	Nombre de permis délivrés	Recettes (millions \$US)
2016	22 219	15
2017	10 240	15,36
2018	15 132	19,2

Source : Bizimungu (2019) d'après RDB.

Dans quelques cas favorables, les recettes touristiques pourraient se rapprocher voire égaler celles du parc national des Volcans. Une évaluation des recettes touristiques potentielles du parc national de Virunga a ainsi montré qu'elles pourraient atteindre plus de 10 millions \$US uniquement pour les permis de visites et presque 250 millions \$US si l'on inclut tous les postes de dépenses de touristes internationaux (transports, logement, restauration, divers services...; Balole-Bwami, 2018). Ces estimations doivent être prises avec précautions car elles constituent un potentiel maximum, hors de toute contrainte d'infrastructure, de sécurité ou de marketing de la destination. Elles permettent toutefois de mettre en évidence ce potentiel et l'effet d'entraînement du tourisme sur l'économie dans son ensemble.

3.2 Tourisme national versus tourisme international

Au-delà du tourisme international, voire du tourisme d'étrangers résidents, qui constituent des moteurs indéniables pour la valorisation touristique des aires protégées, l'importance du tourisme national doit être relevée. Il s'agit tout d'abord de sensibiliser les ressortissants nationaux à la richesse de leur patrimoine naturel et à son importance, tant du point de vue de la biodiversité que des services écosystémiques qu'il procure. Il s'agit aussi de montrer que cette biodiversité a plus de valeur vivante que morte. Mais il s'agit aussi de répondre à l'aspiration de citadins ou de ruraux de plus en plus nombreux qui souhaitent redécouvrir leur patrimoine naturel et profiter en famille de la nature. L'augmentation des populations urbaines et des classes moyennes et aisées en Afrique entraîne

une demande de plus en plus importante de récréation, de reconnexion avec la nature et de rencontre avec le patrimoine naturel.

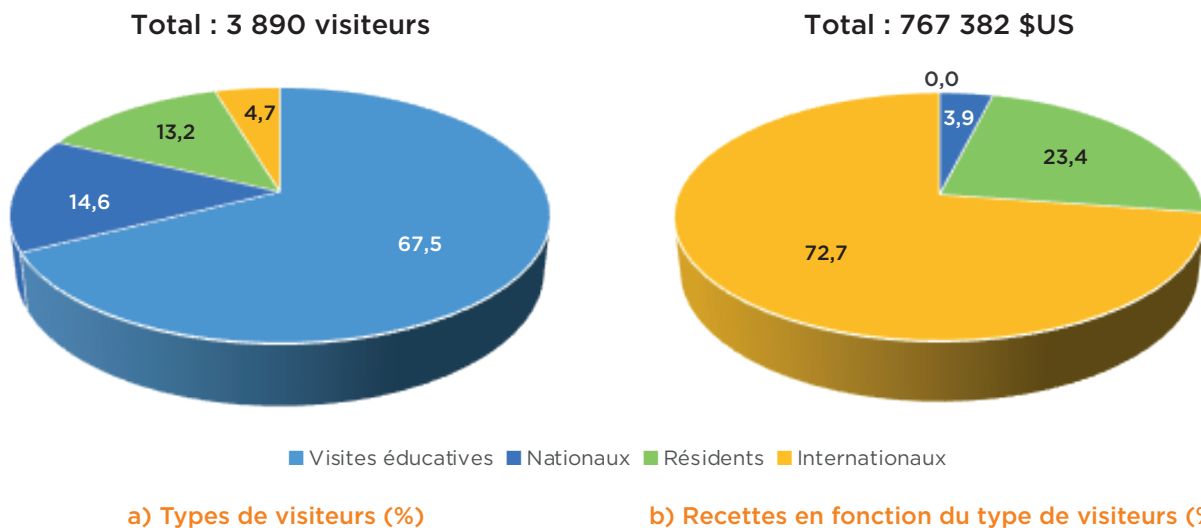
Dans plusieurs aires protégées de la sous-région, des programmes d'éducation environnementale sont mis en place dans les écoles, en partenariat avec les enseignants, et des visites sont organisées à l'attention des écoliers (Garamba, Nouabalé-Ndoki, Zakouma, Akagera...). Plus de 2 000 écoliers, 320 enseignants et dirigeants locaux ont ainsi participé à des sessions d'éducation environnementale dans le parc de l'Akagera en 2019 (APN, 2020) et plus de 500 écoliers ont aussi visité le parc de la Garamba en 2018 (APN, 2021).

Plus encore, dans certains sites tels que le parc de Zakouma, une partie des infrastructures touristiques est dévolue aux visiteurs nationaux. L'un des 3 camps du parc, le camp Salamat est destiné en priorité à l'accueil d'enfants et à des programmes d'éducation environnementale, en particulier pour les communautés riveraines de l'aire protégée. L'entrée et l'accès aux services de ce camp sont gratuits pour tous les citoyens Tchadiens, ce qui suscite aussi un tourisme national. Le camp dispose de véhicules de safari permettant d'organiser des visites du parc dans de bonnes conditions. Cette infrastructure d'entrée de gamme est totalement financée par le tourisme de luxe (camp Nomade) et elle permet à de nombreux tchadiens de découvrir le parc et sa faune, plus de 80% des visiteurs étant des nationaux (figure 4a). Une partie de ces visiteurs nationaux délaisse toutefois le camp Salamat et s'oriente vers le camp de milieu de gamme (camp Tinga), procurant environ 4% des recettes touristiques (figure 4b). Bien que ce chiffre reste modeste, cela prouve qu'il existe une demande nationale.





Figure 4 - Fréquentation et recette touristiques du parc national de Zakouma (Tchad) en 2018



Source : APN (2018).

Une étude réalisée au Cameroun il y a quelques années, montrait déjà ce phénomène (Nlom *et al.*, 2013). À cette époque, le parc national de Waza était l'aire protégée qui accueillait le plus grand nombre de touristes (tableau 7). Malgré tout, le nombre de visiteurs traversant tout le pays pour se rendre jusqu'à Waza était 2,3 fois moins important que ceux se rendant dans le parc animalier de la Méfou, à 45 km de Yaoundé. Et si l'on compare ces chiffres avec les fréquentations des jardins zoo-botaniques de Limbé (à 70 km de Douala) ou de Yaoundé (Mvog-Betsi), les écarts sont encore plus importants. Ces deux espaces semi-naturels urbains voient défiler plusieurs dizaines de milliers de visiteurs par an : ce sont plus de 110 000 visiteurs, essentiellement camerounais, qui fréquentaient ces deux jardins en 2012 ; les visiteurs étrangers (résidents et internationaux) y

étant peu nombreux alors qu'ils constituent la majorité des touristes se rendant dans les aires protégées (tableau 7). Le cas du parc de la Méfou est intéressant car il s'agit d'un parc animalier (présentant des primates), qui se situe dans une forêt qui pourrait être classée en aire protégée : il bénéficie de 30% de visiteurs « nationaux », dont des étrangers résidents mais aussi des camerounais.

Si l'on ne tient compte que des droits d'entrée, les jardins de Mvog-Betsi et de Limbé ainsi que le parc de la Méfou procuraient à cette époque des recettes bien supérieures à toutes les aires protégées (environ 170 000 \$US vs 65 000 \$US ; figure 5). Toutefois, si l'on s'intéresse à toutes les dépenses touristiques dans leur ensemble, les rapports sont plus équilibrés et même inversés (3,1 vs 3,9 millions \$US ; figure 6). L'écotourisme international pourrait se développer

fortement dans le pays mais, en l'absence d'un réel engagement de l'État, il continue de stagner. La fréquentation touristique des aires protégées n'ayant que peu évoluée depuis 2012, on peut raisonnablement affirmer qu'actuellement, au Cameroun, le tourisme

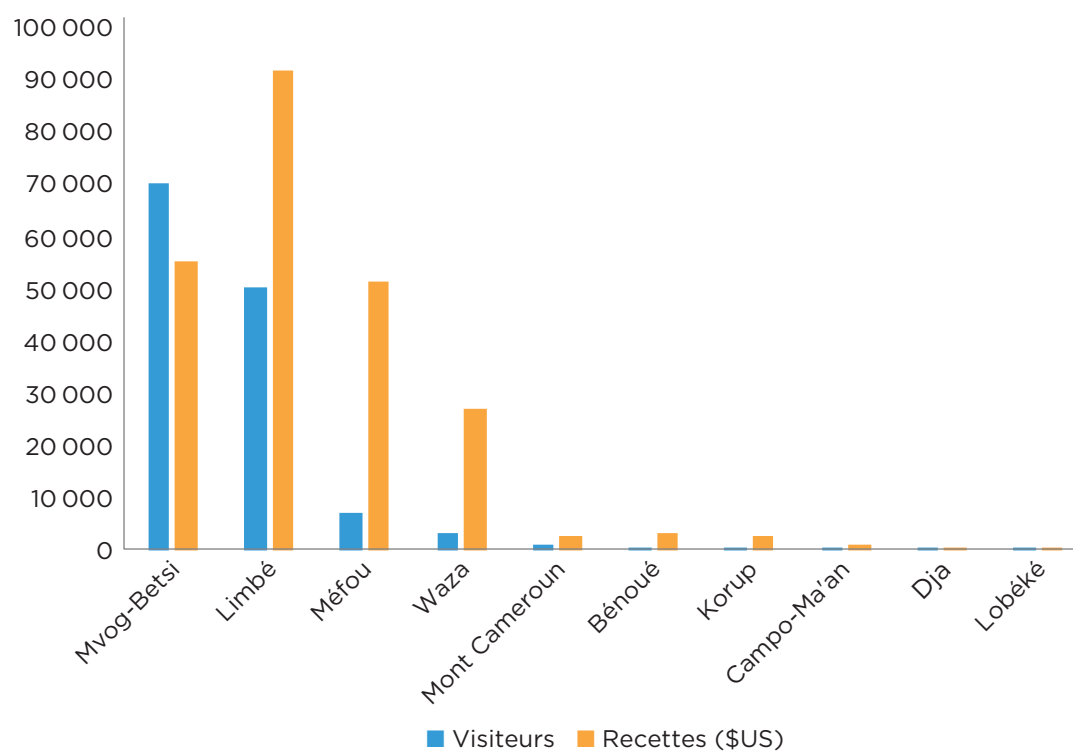
national de nature et de vision de la faune (incluant des étrangers résidents mais surtout des camerounais) est bien plus important en termes de fréquentation que le tourisme international, et qu'il est presque aussi important que ce dernier en termes de recettes.

Tableau 7 - Fréquentation de plusieurs sites touristiques du Cameroun en 2012

Site	Visiteurs	Etrangers non-résidents (%)
Mvog-Betsi ¹	69 985	1,2
Limbé ¹	50 372	7,8
Méfou ²	6 800	70
Waza ³	2 930	42
Mont Cameroun ³	1 107	92
Bénoué ³	496	98
Korup ³	218	53
Campo-Ma'an ³	148	67
Dja ³	82	70
Lobéké ³	61	80

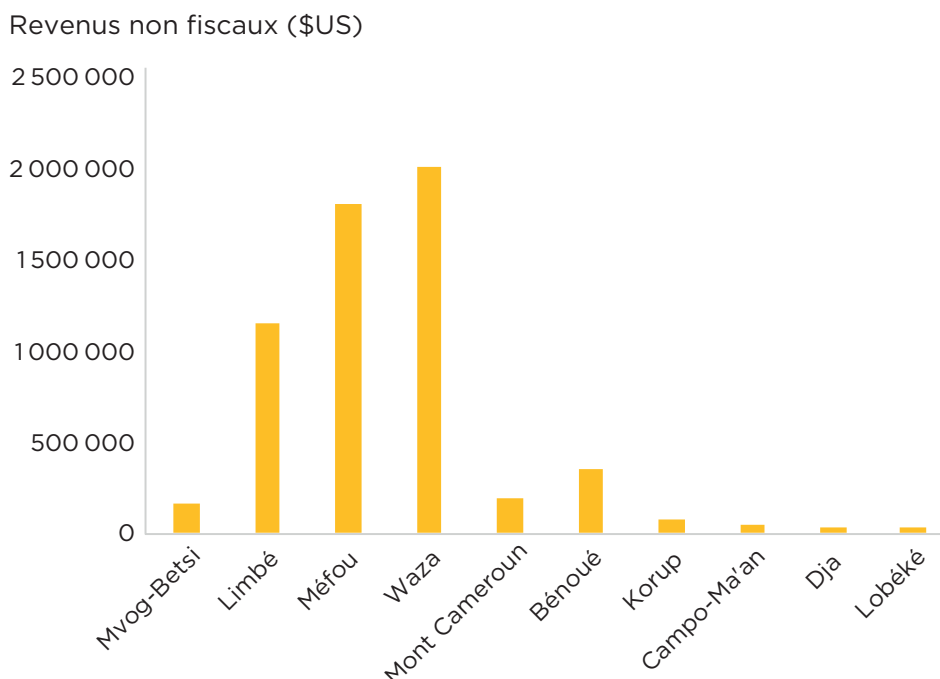
¹ : jardins botaniques et zoologiques; ² : parc animalier en forêt naturelle; ³ : aires protégées en milieu naturel.
Source : Nlom *et al.* (2013)

Figure 5 - Fréquentation et recettes dans plusieurs sites du Cameroun en 2012



Note : les recettes concernent essentiellement les droits d'entrée. Source : Nlom *et al.* (2013)

Figure 6 - Estimation des revenus non fiscaux procurés par plusieurs sites touristiques au Cameroun en 2012



Note : les revenus non fiscaux estimés concernent toutes les dépenses liées à l'activité touristique (hébergement, restauration, guidage, transport, achat d'artisanat...). Source : Nlom *et al.* (2013)

Au-delà de la sensibilisation à la protection de la nature, il existe aussi une vraie demande pour un tourisme national de nature et de vision qui a été jusqu'à présent largement mésestimé, sauf au Rwanda. Dans ce pays, l'administration et ses partenaires ont ainsi mis en place une politique de sensibilisation à la biodiversité mais aussi une politique d'information et tarifaire en faveur des rwandais. Le pays organise maintenant, depuis une quinzaine d'années, une cérémonie de baptême des jeunes gorilles – nommée *Kwita Izina* –, directement inspirée des cérémonies traditionnelles rwandaises, au cours desquelles les parents donnent un nom à leurs enfants en présence de la famille et des amis. Cette cérémonie est devenue au fil du temps un évènement national pour la célébration de la nature (Visit Rwanda, 2021d). Le pays a aussi mis en place une politique tarifaire spécifique de visite des parcs pour les nationaux mais aussi pour les ressortissants africains, en particulier ceux de l'EAC (Visit Rwanda, 2021e). Ce programme, dénommé *Tembera U Rwanda*, est en place depuis 2015 et bénéficie d'une large communication (Ntirenganya, 2017; RDB, 2020). En 2018, plus de 44 000 touristes ont visité le parc de l'Akagera, dont la moitié de ressortissants rwandais (APN, 2021b).

3.3 Contribution du tourisme au développement local

Malgré les nombreuses difficultés d'implications des communautés rurales dans l'écotourisme, évoquées dans la section 2.3.3, l'installation d'opérateurs touristiques permet de générer des bénéfices pour ces communautés, soit au niveau communautaire, soit au niveau individuel. Dans les APDS (cf. encadré section 2.3.3), de 1993 à 2019, le montant total des recettes directes perçus s'élevait à 1,277 milliards FCFA (soit environ 2 344 000 \$US) pour un total de 13 313 touristes, en dépit de la réduction drastique des réservations résultant des crises militaro-politiques qu'a connu le pays; les recettes touristiques ont été multipliées par 9 depuis la fin des années 1990 (Blom, 2000).

De ce montant, plus de 53,32 millions FCFA (un peu moins de 98 000 \$US) ont été directement perçus par les communautés locales et les peuples autochtones, à travers les activités communautaires formalisées. Cela correspond à environ 4% des recettes totales, comme en 2018, où plus de 4 millions FCFA (environ 7 500 \$US) ont été perçus par les communautés à travers les activités de tourisme culturel (tableau 8). Au total, en



2019, on estime que les APDS ont injecté environ 180 000 \$US dans l'économie locale (incluant projets communautaires, prestations de services, salaires...). Si ces chiffres paraissent relativement modestes, même aux regards de certaines aires protégées d'Afrique

centrale (voir tableau 5), ils constituent toutefois une inappréciable source de revenus pour ces populations rurales déshéritées, qui ne disposent d'aucune source de revenus monétaires alternatives hormis celle provenant de l'exploitation forestière ou minière.

Tableau 8 - Services et recettes des APDS en 2018

Service ou redevance	Recette (FCFA)	Recette (\$US)
Recettes parc visiteurs	12 907 965	23 686
Recettes visite éléphants	15 099 535	27 708
Recettes pistage gorilles	52 084 590	95 575
Recettes pistage mangabeys	1 267 425	2 326
Recettes circuit salines	550 200	1 010
Recettes tourisme de nature	69 001 750	126 618
Recettes chasse aux filets	2 470 800	4 534
Recettes chasse aux arbalètes	0	0
Recettes collecte plantes	353 700	649
Recettes cuisine des Ba'aka	13 100	24
Recettes danses des Ba'aka	345 100	633
Recettes danses de Bilo	0	0
Recettes balade sur la Sangha	471 640	865
Recettes construction de huttes	345 100	633
Recettes tamtam sur eau	0	0
Recettes vin raphia	117 940	216
Recettes tourisme communautaire	4 117 380	7 555
Total services	86 027 095	157 860
Frais administratifs de filmage	786 000	1 442
Frais administratifs chercheurs	2 832 875	5 198
Caution de recherche et de filmage	0	0
Revenus chalet Doli	10 720 629	19 672
Royalties chalet Sangha	6 720 000	12 331
Total redevances	21 059 504	38 644
Total général	107 086 599	196 504

1 FCFA = 0,001835 \$US. Source : APDS.

Le parc national d'Odzala (Congo) injecte quant à lui mensuellement dans l'économie locale environ 15 millions de FCFA (environ 27 000 \$US) sous forme de salaires et de prestations de services, soit près de 330 000 \$US annuels. De plus, une partie des revenus générés par le tourisme favorise la réalisation de projets communautaires : en 2019, 33 116 \$US ont été alloués au Fonds de développement communautaire d'Odzala pour la diversification agricole (plantation de cacaoiers et de bananiers), l'appui au

petit élevage, des projets d'infrastructure (construction d'un centre communautaire et d'une école maternelle, rénovation de plusieurs écoles, création d'une clinique mobile) ou la livraison de matériel et de fournitures médicales pour des centres de santé (APN, 2018, 2019 & 2020).

Dans la région montagneuse du rift, très peuplée et aux activités touristiques plus développées, l'aire protégée qui génère le plus de recettes touristiques en RDC est le parc national des Virunga.

Le chiffre d'affaires du tourisme s'y élevait à environ 4 millions \$US en 2017 (tableau 5). Ce montant comprend les recettes des permis de visites dont 50% sont versés à l'ICCN, 20% sont affectés au fonctionnement du parc et 30% dans un fonds communautaire. Ce dernier soutient de petits projets de développement, finance l'éclairage public et appuie le petit entrepreneuriat. En 2017, le budget du Fonds communautaire était de 458 566 \$US.

Au Rwanda, on estime qu'entre 2018 et 2019 près de 142 000 emplois ont été créés du fait du développement touristique du pays (Leung *et al.*, 2019). De par la loi, 10% des recettes issues des activités touristiques dans les aires protégées doivent aller aux communautés rurales et sont investis dans des projets de développement communautaires : entre 2005 et 2017, plus de 600 projets (éducation, sécurité alimentaire, santé, infrastructures de base, accès à l'eau potable, lutte anti-érosive...; Nielsen & Spenceley, 2011) ont été financés pour un montant de 4,4 millions \$US (RDB, 2018). La valorisation touristique du parc des Volcans auprès des communautés périphériques semble ainsi avoir favorisé récemment une baisse du braconnage dans le parc (Uwayo *et al.*, 2020). Du côté de l'Akagera, la coopérative communautaire des guides indépendants a aussi rapporté près de 160 000 \$US en 2018 (APD, 2019).

Tous ces éléments laissent à penser que les communautés rurales rwandaises vivant en périphérie des aires protégées bénéficient de retombées substan-

tielles des activités touristiques malgré l'importante densité de population du pays. Toutefois, cette dynamique doit être poursuivie, en particulier en faveur des plus pauvres (Spenceley *et al.*, 2010; Sabuhoro *et al.*, 2017; Munanura *et al.*, 2020).

4. Analyse FFOM de l'éco-tourisme dans deux aires protégées d'Afrique Centrale

Le parc national d'Odzala-Kokoua, au Congo, bénéficie depuis plusieurs années de l'appui d'APN pour la gestion et la protection du parc. Le site propose un produit touristique particulièrement attractif avec le tourisme de vision des gorilles de plaine. Bien que ces gorilles soient plus difficiles à voir que leurs cousins de montagne, le parc dispose aussi de nombreux attraits dont la vision de la faune dans des clairières marécageuses et en savanes (cf. encadrés sections 2.1 et 2.2; tableau 9). D'autre part, une société spécialisée, la CCC, a mis en place des infrastructures touristiques haut de gamme et une variété de produits touristiques, y compris régionaux (cf. encadré section 2.3.2; tableau 9). D'important investissements internationaux permettent à la CCC de mettre en œuvre une stratégie de développement touristique à long terme et de surmonter les crises comme celle entraînée par l'épidémie mondiale de Covid-19 (cf. section 5).



Tableau 9 – Analyse FFOM du développement touristique dans le parc national d’Odzala-Kokoua

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> • Expériences uniques et emblématiques de la faune (gorilles de plaine de l’ouest, éléphant de forêt, buffle de forêt, bongo, avifaune). • Expériences touristiques rares dont gorilles habitués. • Diversité de voies navigables. • Produits et activités disponibles toute l’année. • Hébergement touristique haut de gamme. • Convivialité du personnel. • Engagement à la conservation du parc à tous les niveaux (protection du patrimoine). • Dynamique transnationale de conservation (TRIDOM) et de développement touristique (pays, CCC). • Investissements importants dans les infrastructures (routes, hébergement, moyens de transports, postes de surveillance...) et dans la formation du personnel. • Multiples partenaires financiers (UE, WWF, Fondation Sabine Plattner...). • Existence d’un Fonds de développement communautaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Concentrations d’espèces plus faibles et plus difficiles à observer que certains concurrents régionaux (gorilles de montagne). • Diversité limitée des expériences actuellement disponibles. • Manque d’infrastructure et d’accessibilité à certains secteurs du parc. • Coût et complexité de la logistique (éloignement, mauvaise qualité des routes, transferts aériens). • Coûts et accès à une exposition médiatique régulière aux marchés internationaux, régionaux et locaux. • Obstacles dus au faible niveau d’alphabétisation et à la langue (manque de maîtrise de l’anglais) dans le parc et dans le pays. • Défi de l’alignement des attentes et des besoins de la communauté avec les réalités du développement des marchés • Disponibilité limitée de compétences touristiques au Congo. • Difficile de sécurisation des guides pendant plus d’une à deux saisons. • Absence d’un plan de développement touristique détaillé à l’échelle nationale. • Tracasseries administratives. • Fiscalité élevée.
OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> • Forêts du bassin du Congo connues de par le monde : pourrait être vue comme « l’Amazonie de l’Afrique ». • Destination potentiellement emblématique pour les touristes aventuriers ou ceux sensibilisés à la protection des forêts tropicales et au développement durable des peuples qui y vivent. • Possibilités importantes de valorisation de l’expérience des chercheurs dans les produits touristiques. • Combinaison faune, nature et culture pour donner à vivre aux touristes une expérience unique. • Potentiel de développement de nouvelles attractions : tourisme fluvial, habitude de chimpanzés et autres primates, tourisme ornithologique. • Une richesse culturelle capable de créer des opportunités supplémentaires en faveur du développement touristique. • Expériences d’engagement communautaire existantes à développer. • Renforcement de la résilience communautaire et réduction de la pression sur l’environnement grâce à un tourisme durable. • Tourisme identifié comme un pilier stratégique pour le développement du Congo. • Création d’un guichet unique du tourisme et transformation de l’Office de Promotion de l’Industrie Touristique (OPIT) en 2019. • Développement des marchés locaux et résidents étrangers (entrée de gamme et moyenne gamme) pour diversifier l’accueil sans pour autant diluer la valeur de l’offre pour le marché international. 	<ul style="list-style-type: none"> • Réputation régionale de destination à risque du fait de problèmes sécuritaires et méconnaissance du Congo (confusion avec la RDC). • Restrictions aux possibilités de voyage qui découragent les visiteurs (demandes de visa, points de contrôle de sécurité, etc.). • Cadre institutionnel non-développé (organismes touristiques locaux et régionaux). • Difficulté de mise en cohérence du tourisme et des aires protégées du fait de la séparation des responsabilités entre ministères. • Manque de volonté politique malgré diverses annonces. • Compréhension très limitée des bénéfices du tourisme par les politiques et les citoyens. • Manque de culture touristique.

Tableau 10 – Analyse FFOM du développement touristique dans le parc national des Volcans

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> • Parc parmi les plus visités au Rwanda. • Une zone réservée au tourisme. • Réputation due à la présence des gorilles de montagnes et à la très bonne possibilité de vision par les touristes. • Pays qui permet à la fois de voir les « cinq grands » caractéristiques des savanes et le mythique gorille, caractéristique des forêts denses congolaises. • Diversité d'écosystèmes et important endémisme faunique et floristique du rift Albert. • Diversité d'activités touristiques possibles, dont trekking en montagne. • Existence d'un plan de gestion du parc et du tourisme. • Pays stable, sûr et qui présente de bonnes conditions sanitaires. • Kigali est de mieux en mieux relié à divers pays émetteurs, grâce à une compagnie aérienne fiable. • Réseau routier en bon état et liaison entre le parc et la capitale aisée. • Tourisme de vision des gorilles qui rapporte d'importantes recettes. • Politique de partage de revenus tirés du tourisme (10% des recettes des aires protégées allouées au développement socio-économique des communautés riveraines; RDB, 2018). • Politique et stratégie de développement touristique volontaristes. • Coopération bien établie entre gouvernement, ONG de conservation et secteur privé. • Capacités d'investir dans le parc. • Création d'emplois directs et indirects dans la conservation et le développement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de permis de visite des gorilles limité. • Environnement montagneux qui nécessite un bon état de santé de la part des visiteurs. • Image du pays encore très liée au génocide de 1994 et à la pauvreté. • Tarifs plus élevés que certains pays voisins d'Afrique orientale (nuitées, packages...); en particulier, coût élevé de visite des gorilles. • Les offres et réservations en ligne sont encore assez mal développées et diffusées. • Niveau de formation encore perfectible, qui handicape une plus large professionnalisation du secteur. • RwandAir est chroniquement déficitaire.
OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> • Avantages tangibles de la présence du parc et du tourisme vers les membres des communautés locales. • Régulation du volume de visiteurs : préservation de l'expérience des visiteurs et réduction des perturbations de la faune sauvage. • Système de motivations en faveur des populations et en vue de la valorisation des ressources naturelles par elles-mêmes (expl. : braconniers devenus guides touristiques). • Etude de l'économie environnementale du parc. • Mise en place de systèmes de protection sanitaire et d'alerte et d'intervention rapide pour contenir les épidémies (ébola et autres). • Etudes et promotion des coutumes et traditions culturelles bénéfiques à la conservation des gorilles. • Création d'une tombola pour la promotion du tourisme social (visites des gorilles à un prix abordable). • Création d'une saison promotionnelle des gorilles. • Grande diversité d'offres d'hébergement et services, depuis entrée de gamme jusqu'à haut de gamme. • Possibilités de développement d'activités culturelles en périphérie du parc, au bénéfice direct des communautés. • Accords avec des clubs de foot réputés pour améliorer l'image du pays (Arsenal, Paris St Germain). 	<ul style="list-style-type: none"> • Pression humaine très importante : densités démographiques parmi les plus élevées d'Afrique (820 hab./km² dans certaines zones) et habitants autour du parc qui sont des agriculteurs d'une extrême pauvreté. • Braconnage existant encore dans le parc. • Possible instabilité politique de la région du rift Albert.



Toutefois, si la fréquentation touristique et les revenus générés ont réalisé un bond important (tableau 5), l'activité touristique à Odzala-Kokoua n'est pas encore rentable. Elle reste encore à un niveau très modeste du fait de différentes contraintes, tant internes qu'externes (tableau 9). Cela tient, en particulier, à l'éloignement des capitales politique (Brazzaville) et économique (Pointe-Noire), au mauvais état des voies de communications (routes) ou aux coûts très élevés de transport (aérien). Plus encore, malgré certaines bonnes volontés (Maniongui & Nkounkou, 2019), le Congo manque encore cruellement d'un plan d'action touristique détaillé et inclusif, intégrant les autres secteurs économiques.

Il est intéressant de mettre en perspective le parc d'Odzala-Kokoua avec le parc des Volcans, au Rwanda (tableau 10), où le tourisme est incomparablement plus développé que dans les aires protégées du bassin du Congo (tableau 5). Cela est dû, en premier lieu, à l'attraction touristique majeure que constituent les gorilles de montagne (cf. encadré section 3.1); d'autres produits touristiques y ont aussi été développés tels que randonnées et tourisme culturel (Baeriswyl, 2018). Ce succès est dû, à la fois, aux efforts réalisés dans le parc lui-même (infrastructures, protection, gestion du tourisme...), à la relative facilité d'accès au parc (bon état des routes et relative proximité à Kigali) mais aussi à la politique mise en place depuis plusieurs années par le gouvernement rwandais pour placer le tourisme parmi les secteurs économiques clés. Le tourisme n'y est pas conçu indépendamment des autres secteurs

économiques mais comme moteur du développement du pays dans son ensemble. Le Rwanda s'est aussi fortement positionné sur le segment du tourisme d'affaire et de congrès, avec un très bon classement MICE (*Meetings, Incentive, Conferences, Events*), ce qui augmente l'attractivité de la destination.

5. Crises nationales ou internationales et tourisme

5.1 Impacts sécuritaires et sanitaires sur la fréquentation touristique et les aires protégées

Avant de s'intéresser aux effets de la pandémie due à la Covid-19, qui sévit depuis le début de l'année 2020 (UNWTO, 2020c), il convient de souligner que le tourisme est une activité économique qui est particulièrement sensible, d'une part, à l'image de la destination et, d'autre part, au contexte sécuritaire et sanitaire local; les deux étant liés. De nombreux exemples montrent qu'une situation sécuritaire qui se dégrade entraîne une chute rapide et importante de la fréquentation des sites. C'est, malheureusement, de manière récurrente le cas dans le parc des Virunga, en RDC, mais aussi dans le parc le plus emblématique du Cameroun, le parc national de Waza. Ce parc était le fleuron des aires protégées camerounaises dans les années 70 et 80. Il a reçu jusqu'à près de 7 000 touristes en 1986, et encore entre 3 000 et 5 000 visiteurs jusqu'en 2012 (figures 7 et 8).

Parc national de Waza : le poids de l'insécurité sur le tourisme et la conservation

P. Scholte, GIZ Côte d'Ivoire

Le parc de Waza est situé dans les savanes sahélo-soudanienne de l'Extrême-Nord du Cameroun et inclue une partie de la plaine d'inondation du fleuve Logone. Le parc était autrefois célèbre pour ses éléphants de savane qui, avec environ 1000 individus concentrés autour de quelques points d'eau, garantissaient leur observation pendant la saison sèche. Des dizaines de milliers de kobs (*Kobus kob*) et de topis (*Dama-liscus lunatus korrigum*) dans la plaine inondable, une importante population de lions ainsi que des girafes de Kordofan (*Giraffa camelopardalis antiquorum*) et une riche avifaune, ont fait de Waza le parc le plus visité d'Afrique centrale dans les années 1970 à 1990 (Scholte, 2005).

Le parc étant présenté comme une alternative aux safaris d'Afrique de l'Est, le nombre de visiteurs a rapidement augmenté dans les années 1970 et 1980, contribuant à un boom économique de courte durée au Cameroun (figure 7). À partir de la fin des années 1980, le pays, sous l'influence du Programme d'ajustement structurel, a réduit les investissements gouvernementaux, ce qui a entraîné la dégradation des routes et la fin des vols internationaux vers le Nord-Cameroun. Cette situation, aggravée par des troubles politiques croissants dans les pays voisins (Tchad et Nigeria), a entraîné une importante diminution du nombre de visiteurs, qui fluctuait encore autour de 3000 personnes pendant la majeure partie des années 1990-2000.

À la fin des années 2000, les éleveurs ont fui massivement les troubles causés par Boko Haram au Nigeria, provoquant un afflux de bétail dans le parc de Waza et ses environs, accentuant la pression sur la faune sauvage (Scholte, 2013). Des décennies de stabilité relative dans le Nord-Cameroun ont pris fin dramatiquement avec l'enlèvement de visiteurs français en février 2013 (Preel, 2013). Le nombre de visiteurs a chuté pour ensuite remonter légèrement lors de la saison touristique suivante (figure 8). Avec l'attaque d'un camp de travailleurs routiers chinois dans la ville de Waza, en mai 2014 (Anon., 2014), le tourisme s'est complètement arrêté. Waza a été fermé pour n'être ouvert que ponctuellement en 2019 et 2020 avec respectivement 10 et 11 visiteurs escortés par les forces armées. Avec l'incertitude de la crise de Covid-19, l'avenir du parc semble de plus en plus sombre.

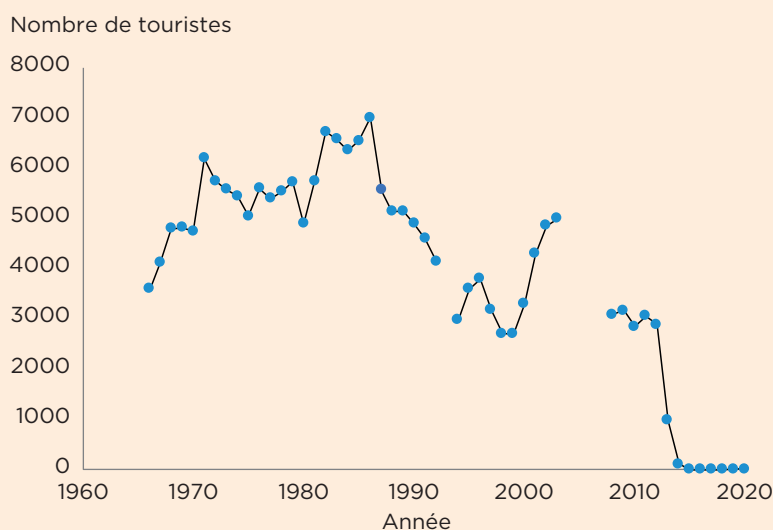
Le tourisme a toujours été crucial pour Waza, dont les recettes issues des droits d'entrée étaient égales aux coûts d'exploitation, bien que les procédures mises en place par le gouvernement central aient découragé une gestion plus autonome. De nombreuses communautés voisines de Waza étaient impliquées dans des activités liées au tourisme, telles que l'artisanat, des emplois dans l'hébergement, la restauration, l'accompagnement des touristes, etc. Dans les villages comme Andirni, le guidage des touristes constituait la principale source de revenus, ce qui a donné lieu à un fort esprit de conservation favorisant la protection du parc jusqu'à aujourd'hui (Scholte, 2005). Toutefois, avec le déclin du tourisme, la conservation a également été touchée. Le manque d'entretien des routes depuis 2014 (l'*Acacia seyal* épineux ayant rapidement envahi les anciennes pistes), rend la surveillance et le suivi particulièrement difficiles. Les budgets annuels de fonctionnement du parc, déjà faibles en 2015 (32 millions FCFA, soit environ 58 000 \$US), ont encore baissé pour atteindre 8 millions FCFA (15 000 \$US) en 2021. Bien que Waza dispose d'un nombre raisonnable de gardes (30), ils ne contrôlent plus efficacement le parc.

Des observations récentes (mars 2021) mettent en évidence une pression humaine accrue, notamment dans la partie inondable du parc, et suggèrent un effondrement des populations de kobs et de topis. Étonnamment, les communautés locales réclament une meilleure protection du parc afin d'éviter que d'autres ne s'en approprient les ressources (poissons, pâturages; Anon., 2021). Dans l'ensemble, il existe un risque de perte imminente d'espèces pour lesquelles le parc de Waza est d'une importance mondiale, comme le lion, le topi et la gazelle à front roux *Eudorcas rufifrons* (Tumenta *et al.* 2010; Scholte, 2013).

Parc national de Waza : le poids de l'insécurité sur le tourisme et la conservation

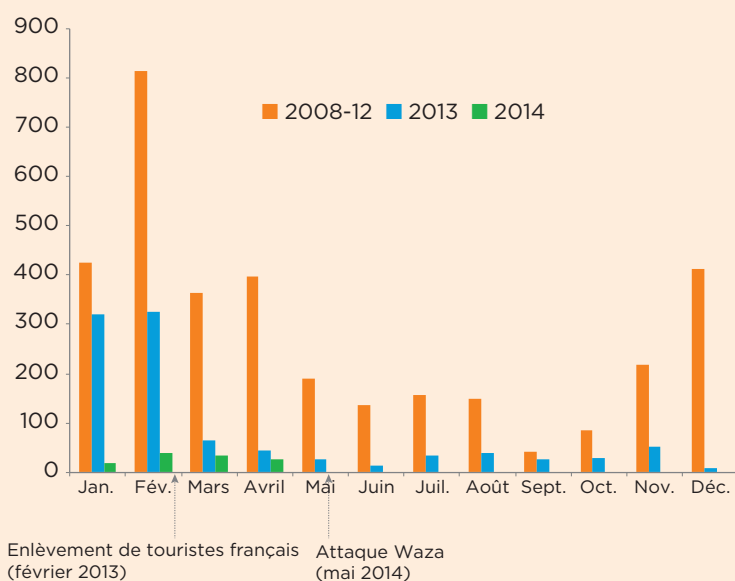
Bien que Boko Haram ait rarement braconné la faune dans le parc (Kelly Pennaz *et al.*, 2018), l'insécurité et l'instabilité qui en résulte ont eu une influence dévastatrice, qui n'est pas sans rappeler d'autres parcs d'Afrique centrale tels que la Garamba (RDC). Au regard du montant des investissements et des efforts nécessaires pour rétablir une gestion efficace, il est difficile d'envisager un avenir pour Waza dans le cadre de la gestion et de la gouvernance actuelles. L'avenir pourrait s'éclaircir si le Cameroun fait le choix de développer un partenariat public-privé, comme l'ont fait les pays voisins au cours de la dernière décennie, sauvant ainsi la Garamba et plusieurs autres aires protégées (voir chapitre 3).

Figure 7 - Fréquentation touristique du parc national de Waza entre 1966 et 2020



Source : adapté et mis à jour d'après Scholte (2005).

Figure 8 - Baisse du nombre de touristes en raison de l'insécurité dans le parc de Waza



Note : nombre mensuel moyen de touristes au cours de la période 2008-2012 par rapport à 2013 (enlèvement de touristes français en février) et 2014 (attaque du camp de Waza en mai).
Source: <http://www.deselephantsetdeshommes.org/> et enquêtes personnelles.

Ensuite, la fréquentation s'est effondrée du fait de problèmes sécuritaires et, aujourd'hui, le parc n'accueille plus aucun visiteurs (voir encadré).

Outre l'aspect sécuritaire, l'émergence d'épidémies telles que celles d'ébola, voire la prévalence de certaines maladies (paludisme...), handicapent aussi la sous-région. Le cas de la pandémie de Covid-19 est emblématique à ce sujet : elle a occasionné un effondrement des arrivées internationales d'environ 73% à l'échelle mondiale et 63% en Afrique subsaharienne, les recettes étant globalement réduites de moitié (Gössling *et al.*, 2020; UNWTO, 2020d & e, 2021; WTTC, 2021). Les pays bénéficiant d'un tourisme national plus dynamique ont été un peu moins impactés que ceux uniquement dépendants du tourisme international. À l'échelle mondiale, le tourisme domestique a chuté d'environ 45% en valeur alors que le tourisme international a chuté de plus de 69% (WTTC, 2021).

Les mesures prises pour l'atténuation de la pandémie de Covid-19 ont entraîné un impact direct très important sur le tourisme : fermetures des frontières, confinements et couvre-feux répétés, arrêt des liaisons aériennes internationales, fermeture des établissements (hôtels, restaurants...), etc. (UNWTO, 2020d). Le tourisme de vision des gorilles a dû être suspendu du fait des risques potentiels pour la santé des primates, en cas de transmissions du coronavirus aux gorilles (Fondation Virunga, 2020).

Tout cela s'est traduit par une perte d'environ 62 millions d'emplois directs et indirects à l'échelle mondiale, dont environ 2 millions en Afrique (D'abzac, 2020; WTTC, 2021). Dans le TNS, les

parcs ont été contraints de suspendre nombre de leurs activités. Le tourisme a fortement chuté, marqué par une perte de revenus de près de 130 millions FCFA (environ 233 000 \$US), avec des conséquences néfastes sur la prise en charge des besoins sociaux des populations locales (FTNS, 2020).

Pour les aires protégées, l'impact de la pandémie va bien au-delà de la question de l'emploi, entraînant une diminution des financements, une ampleur réduite des actions de gestion (restrictions dans les déplacements, difficultés à s'approvisionner, diminution de la surveillance...) et une augmentation des impacts humains (risques accrus de braconnage...; Kamga Kamdem *et al.*, 2020; Lindsey *et al.*, 2020; Waitthaka, 2020; Spenceley *et al.*, 2021). L'un des impacts les plus importants concerne la diminution probable des revenus pour la gestion des aires protégées ainsi que pour les communautés locales, surtout dans le cas où des effets en cascade risquent d'entraîner une baisse des financements nationaux et internationaux pour les aires protégées, ou leur redirection vers le secteur de la santé ou la lutte contre la crise financière.

Au Rwanda, pays organisé et réactif, les parcs ont ouvert une partie de l'année, ce qui a pu permettre de limiter les pertes. Une méthode rigoureuse a été mise en place et tous les visiteurs devaient présenter un test Covid négatif, juste avant et à l'arrivée dans les parcs. Le tourisme de vision des gorilles a pu être rouvert : les revenus ont chuté de manière moindre que dans d'autres pays, malgré la baisse de fréquentation et la baisse de tarifs pour les visiteurs nationaux (Roberts, 2020).





5.2 Perspectives de relance

Les effets de la pandémie de Covid-19 sur les aires protégées et sur le tourisme vont se faire sentir pendant plusieurs années. Diverses voix s'élèvent pour que les acteurs du tourisme réforment en profondeur le secteur, afin d'en favoriser la résilience (Gössling *et al.*, 2020; UNWTO, 2020d). Les ministres du tourisme ont notamment évoqué l'importance d'initier des réflexions sur les enjeux de coordination des protocoles sanitaires à l'échelle globale, afin de faciliter la reprise des échanges internationaux, tout en garantissant la sécurité des voyageurs et des populations. Ils ont convenu de la nécessité de renforcer les échanges avec le secteur privé, de soutenir l'innovation et de s'appropriier l'Agenda 2030 du développement durable.

Pour le cas de l'Afrique centrale, la sous-région est confrontée à un double défi : celui lié à l'épidémie de Covid-19 mais aussi celui lié à la faible attractivité et au manque d'organisation de la sous-région dans le domaine de l'écotourisme (si l'on excepte le cas du Rwanda). Un certain nombre de mesures structurelles devraient être prises pour maintenir le secteur à flot et permettre son développement. À court terme, ce sont des mesures fiscales et financières qui sont nécessaires telles que la renégociation des échéances bancaires et de crédits pour les structures touristiques existantes, si besoin avec l'appui des États sous forme de garanties bancaires (Kamga Kamdem *et al.*, 2020). Si les grandes structures internationales disposent des capacités financières pour surmonter la crise, ce n'est pas le cas pour tous les petits opérateurs et prestataires, souvent dans l'informel ; pourtant, le développement du secteur et, en particulier, d'un tourisme national plus important, ne se feront pas sans une montée en puissance de ces petites

structures. La mise en place de capacités de micro-crédit et la création de fonds d'appui professionnels permettraient de palier – au moins en partie – l'inexistence d'assurances ou d'indemnités de chômage. D'autres pistes de financement public des aires protégées et de l'écotourisme peuvent être envisagées, telles l'affectation d'une partie des recettes issues des taxes de séjour et aéroportuaires (Kamga Kamdem *et al.*, 2020).

Plus généralement, il est de la responsabilité des États de développer des politiques intégrées de développement touristique, durables et équitables, qui doivent s'appuyer sur trois piliers : 1) renforcer la protection du patrimoine (naturel et culturel), 2) procurer un environnement juridique et économique sécurisant pour les investisseurs, 3) permettre un meilleur partage des coûts et des bénéfices entre les parties prenantes (Bhammar *et al.*, 2021; Spenceley *et al.*, 2021). La montée en puissance de l'écotourisme nécessite un investissement important dans les infrastructures, dans les facilités de circulations des touristes (visa à l'entrée des pays ou e-visa, accords de libre-circulation pour du tourisme transfrontalier...) et dans la formation des personnels à tous les niveaux ; le RAPAC a publié, il y a quelques années, un manuel d'écotourisme et de tourisme communautaire qui reste d'actualité (RAPAC, 2009).

Grace à la montée en puissance de PPPs, quelques structures touristiques de haut de gamme se sont installées dans les aires protégées de la sous-région, qui permettent de lancer la dynamique écotouristique. Les États se doivent d'accompagner le processus en veillant au renforcement des compétences et au développement d'opérateurs nationaux, et en favorisant la concertation et la synergie entre tous les acteurs de la filière (Viard, 2008; Kamga Kamdem *et al.*, 2020; Maisonneuve & Poliwa, 2020).

5.3 La CEEAC et ses partenaires en première ligne

En 2015, à Ndjamena (Tchad), les Chefs d'État de la Communauté Économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), ont adopté plusieurs décisions destinées à développer et à promouvoir le Système de l'Économie Verte en Afrique Centrale (SEVAC). La décision N° 35/CEEAC/CCEG/XVI/15 porte ainsi adoption des programmes sectoriels pour le développement et la promotion de l'économie verte, dont le Programme de Développement de l'Écotourisme en Afrique Centrale (PDEAC). Ce dernier est associé à trois autres programmes sectoriels : le Programme de développement de l'économie des aires protégées, celui de l'économie des parcs zoologiques et celui des jardins botaniques. Dans la mise en œuvre de chaque programme sectoriel, une place et un rôle importants sont réservés aux partenaires techniques et financiers.

Le 19 avril 2017, la CEEAC a signé plusieurs mémorandums avec certains partenaires, dont l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT). La mise en œuvre de cet accord est inscrite dans le Plan Stratégique Indicatif à Moyen Terme (PSIMT) 2021-2025 et dans le Plan d'Action Prioritaire (PAP) 2021, adoptés par les Chefs d'État (xviii^e Conférence de la CEEAC, novembre 2020, Libreville, Gabon).

Le Département Environnement, Ressources Naturelles, Agriculture et Développement Rural (DERNADR) de la CEEAC a ainsi érigé en priorité la mise en œuvre du PDEAC. Ce programme sectoriel a pour objectif de développer l'économie de

l'écotourisme dans la sous-région et de contribuer à la diversification des économies des États, au développement des entreprises, à la création d'emplois, à l'intégration régionale et au bien-être des populations riveraines des aires protégées dans les zones rurales. Il est organisé en cinq composantes :

- Composante 1 : développement des cadres politique, juridique, fiscal et institutionnel pour favoriser le développement de l'écotourisme,
- Composante 2 : développement du marché et des produits et services offerts par le secteur,
- Composante 3 : formation et renforcement des capacités des acteurs et des structures écotouristiques,
- Composante 4 : développement des normes de qualité dans le secteur,
- Composante 5 : élaboration et mise en œuvre d'un plan marketing et de communication sous-régional.

Le PDEAC a pour ambition de lever certains verrous du secteur du tourisme, tels qu'un cadre juridique, fiscal et d'investissement adapté, un marketing mieux ciblé, ou le renforcement des compétences sous-régionales et l'implications plus importante du secteur privé comme des communautés périphériques aux aires protégées (Viard, 2008; Maisonneuve & Poliwa, 2019). Il va s'appuyer sur les succès engrangés par certaines aires protégées qui ont bénéficié d'investissements et de compétences apportées par le secteur privé. Ce programme sera financé par la CEEAC (Fonds pour l'économie verte en Afrique centrale, Fonds de coopération et de développement) et par divers partenaires. Il sera mis en œuvre avec l'appui de l'OMT, dans le cadre du mémorandum mentionné précédemment.



6. Conclusions

L'Afrique centrale possède toutes les potentialités d'une destination écotouristique originale, unique par bien des aspects. De l'océan Atlantique au bassin du Congo et au rift Albert, la sous-région regorge d'originalités naturelles et culturelles. Pourtant, ce n'est que tout récemment que des initiatives, souvent privées, ont permis de valoriser touristiquement les aires protégées. Si certains pays se sont déjà forgé une image touristique, tels le Cameroun «l'Afrique en miniature», le Rwanda «le pays des mille collines» ou Sao Tomé-et-Principe «l'île chocolat», les autres pays doivent encore se créer une identité propre.

Si chaque aire protégée doit aussi identifier son produit d'appel et son image de marque, l'Afrique centrale se doit de faire émerger une identité touristique régionale, gage de synergie et d'attractivité renforcée. Ce qui vient immédiatement à l'esprit, lorsque l'on parle de la sous-région, ce sont les grands primates : l'Afrique centrale est «la terre des grands singes».

Une partie de la sous-région peut se prêter à un tourisme de masse, ou du moins accueillir de grandes quantités de touristes (régions côtières ou de savanes) mais ce n'est pas le cas des vastes étendues forestières. Seul, un tourisme en petits groupes accompagnés est possible. Cela, combiné à la richesse environnementale et culturelle de la sous-région, militent en faveur du développement de l'écotourisme et du tourisme communautaire. L'Afrique centrale se doit de miser en priorité sur ce type de tourisme.

À l'exemple du Rwanda, les États commencent à se doter d'un certain nombre de moyens législatifs, humains et opérationnels pour encadrer et dynamiser leur secteur touristique. Le cadre légal et institutionnel doit encore être adapté pour mettre l'écotourisme sous-régional et national au niveau des standards internationaux. La CEEAC pourrait jouer un rôle particulier d'animation, de synergie régionale et d'appui aux pays.

L'écotourisme de haut de gamme s'est déjà institué en locomotive touristique au Rwanda et dans quelques aires protégées de la sous-région (Virunga en RDC, Odzala-Kokoua au Congo, Zakouma au Tchad). Ces initiatives peuvent entraîner le développement écotouristique sous-régional et renforcer sa réputation de destination exceptionnelle. Le développement de

partenariats public-privé a montré son efficacité en ce domaine et pourrait être étendu à d'autres sites. Cela nécessite des investisseurs qui soient prêts à se lancer dans l'aventure pour les 10 à 20 ans à venir, avant que l'activité ne devienne économiquement viable, surtout dans le bassin du Congo. Ces investisseurs ne pourront être mobilisés que si les pays mettent en place un climat d'affaire sécurisé et attractif.

S'il est illusoire de penser que le tourisme à lui tout seul pourra supporter les frais d'investissement et de gestion de toutes les aires protégées, il contribue déjà à financer en partie ou en totalité des parcs comme celui de l'Akagera ou des Volcans, voire à procurer des ressources financières appréciables pour d'autres aires protégées. Le tourisme fournit aussi des opportunités d'emplois et contribue à financer des projets communautaires dans des régions rurales très pauvres, permettant d'ancrer les aires protégées et l'activité touristique dans les territoires ruraux.

Toutefois, favoriser le développement local suppose de susciter et d'appuyer l'émergence de petites initiatives et de réceptifs locaux, de productions agricoles ou artisanales pour les visiteurs, etc. Cela seul permettra d'étendre la gamme de touristes accueillis et de favoriser le tourisme national, gage d'une meilleure intégration des aires protégées dans les sociétés humaines de la sous-région. De petits opérateurs privés et communautaires se sont lancés dans l'activité touristique mais ils manquent, à la fois, de compétences professionnelles et de financements. Il revient aux États et aux grands opérateurs privés de les appuyer et de les accompagner pendant un temps suffisant, jusqu'à ce qu'ils puissent prendre leur indépendance. Les pays devraient ainsi susciter la création de pôles de développement touristique ancrés dans les territoires, incluant toute la gamme des opérateurs.

Le tourisme est à la fois un secteur économique prometteur mais aussi fragile, tributaire d'événements politiques et de crises sanitaires telles que celle due à la Covid-19. En l'absence d'assurances sectorielles et de politiques de l'emploi dignes de ce nom, les États et les partenaires privés doivent mettre en place des fonds d'appui touristique et des mutuelles qui permettent aux structures et aux communautés les plus fragiles de surmonter ces crises. Cela est indispensables pour renforcer la résilience du secteur touristique et des aires protégées d'Afrique centrale.

Bibliographie

- Anon. 2021. Le braconnage s'intensifie dans le parc de Waza. *L'Oeil du Sabel*, 10 mars 2021. <http://www.cameroon-info.net/article/cameroun-faune-le-parc-de-waza-extreme-nord-en-proie-a-une-recrudescence-des-activites-396159.html>
- Anon., 2014. Chinese camp hit near Boko Haram stronghold. *Aljazeera*. <https://www.aljazeera.com/news/2014/5/17/chinese-camp-hit-near-boko-haram-stronghold>
- APN, 2021a. Garamba. République Démocratique du Congo. African Parks, Johannesburg, Afrique du Sud. <https://fr.africanparks.org/les-parcs/garamba> (accédé 07/04/2021)
- APN, 2021b. Akagera. Rwanda. African Parks, Johannesburg, Afrique du Sud. <https://fr.africanparks.org/les-parcs/akagera> (accédé 07/04/2021)
- APN, 2020. Quand l'espoir devient réalité. Rapport annuel 2019. African Parks, Johannesburg, Afrique du Sud : 137 p.
- APN, 2019. Réaliser la valeur des aires protégées. Rapport annuel 2018. African Parks, Johannesburg, Afrique du Sud : 133 p.
- APN, 2018a. Restauration. Le retour de la nature. Rapport annuel 2017. African Parks, Johannesburg, Afrique du Sud : 113 p.
- APN, 2018b. Parc national de Zakouma. Rapport tourisme, saison 2017-2018. Direction du parc national de Zakouma, African Parks, Tchad : 26 p.
- AWF, 2021. Sustainable Tourism. AWF, Nairobi, Kenya. <https://www.awf.org/community/sustainable-tourism> (accédé 07/04/2021)
- Baeriswyl D., 2018. Le Rwanda, 1000 collines et 1000 opportunités. Rapport Bachelor, Haute École de Gestion et de tourisme, Sierre, Suisse : 74 p.
- Balole-Bwami E., 2018. Estimation de la valeur socio-économique du parc national des Virunga, République démocratique du Congo. Thèse de doctorat, ERAIFT, Université de Kinshasa, Kinshasa, RDC : 225 p.
- Bhammar H., Li W., Moller Molina C.M., Hickey V., Pendry J. & Narain U., 2021. Framework for sustainable recovery of tourism in protected areas. *Sustainability* 13, 2798. doi.org/10.3390/su13052798
- Bermejo M., Rodríguez-Teijeiro J.D., Illera G., Barroso A., Vilà C. & Walsh P.D., 2006. Ebola outbreak killed 5000 gorillas. *Science* 314(5805), 1564.
- Bizimungu J., 2019. Revenu from Gorilla tourism grows by 25%. The New Times, Kigali, Rwanda. <https://www.newtimes.co.rw/news/revenue-gorilla-tourism-grows-25> (accédé : 25/02/2021)
- Blom A., Cipolletta C., Brunsting A.M.H. & Prins H.H.T., 2004. Behavioral responses of gorillas to habituation in the Dzanga-Ndoki National Park, Central African Republic. *Int. J. Primatology* 25(1) : 179-196.
- Bradley B.J., Doran-Sheehy D.M. & Vigilant L., 2008. Genetic identification of elusive animals: re-evaluating tracking and nesting data for wild western gorillas. *J. Zool.* 275(4) : 510-513.
- Breuer T., Bout N., Fishlock V. & Maisels F., 2015. Protecting baobabs and elephants: law enforcement and anti-poaching. In : Fishlock V. & Breuer T. (Eds.), *Studying forest elephants*. Neuer Sportverlag, Stuttgart, Germany : 72-83.
- Breuer T., & Metsio Sienne J., 2015. The history of baobab research. In : Fishlock V. & Breuer T. (Eds.), *Studying forest elephants*. Neuer Sportverlag, Stuttgart, Germany : 14-23.
- Briedenhann J. & Wickens E., 2007. Developing cultural tourism in South Africa: potential and pitfalls. In : Richards G. (Ed.), *Cultural tourism : globalising the local - localising the global*. Proc. ATLAS Expert Meeting Cultural Tourism: Globalising the local - localising the global, Barcelona, Spain, October 2004 : 47-60.
- CCC, 2021. Découverte du bassin du Congo. <https://congoconservation.travel/discoveries/decouverte-du-bassin-du-congo/?lang=fr> (accédé 10/02/2021)
- Cessou S., 2021. Tourisme: saison blanche et sèche pour l'Afrique à cause du Covid-19. *RFI*. <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20210130-tourisme-saison-blanche-et-s%C3%A8che-pour-l-afrique-%C3%A0-cause-du-covid-19> (accédé 25/02/2021)
- Christie I., Fernandes E., Messerli H. & Twining-Ward L., 2013. Tourism in Africa. Harnessing tourism for growth and improved livelihoods. World Bank, Washington DC : 248 p.
- COAST, 2014. Tourisme côtier durable au Cameroun. Enseignements tirés à Kribi. Brochure projet COAST : 4 p.
- Congo Conservation Company, 2021. Congo basin discovery. Congo Conservation Company, Congo & South-Africa. <https://congoconservation.travel/discoveries/congo-basin-discovery/> (accédé 01/03/2021)
- D'abzac E., 2020. Tourisme et voyages d'affaires en Afrique : pas de reprise avant plusieurs mois. *Déplacementspro.com*. <https://www.deplacementspros.com/covid-19/tourisme-et-voyages-daffaires-en-afrique-pas-de-reprise-avant-plusieurs-mois> (accédé 17/03/2021)
- Devanne A.-S. & Fortin M.-J., 2011. Construire l'image d'une destination touristique dans un paysage en changement : défi d'articulation autour de l'éolien en Gaspésie (Canada). *Mondes du Tourisme* 4 : 61-76.

- Delvingt W., Mankoto Ma Mbaelele & Lejoly J., 1990. Guide du Parc National des Virunga. Commission des Communautés Européennes, Bruxelles, Belgique : 191 p.
- Doran-Sheehy D.M., Derby A.M., Greer D. & Mongo P., 2007. Habituation of western gorillas: the process and factors that influence it. *Amer. J. Primatology* 69(12) : 1354–1369.
- French J., 2009. Can western lowland gorilla tourism become a viable tool for conservation in Gabon? Imperial College, London.
- FTNS, 2020. Brief 2020. Fondation Tri-nationale de la Sangha, Yaoundé, Cameroun. <https://mailchi.mp/6b6ed24a4c11/ftns-actu-002?e=39a77cecad> (accédé 02/03/2021)
- Gessner, J., Buchwald, R., & Wittemyer, G. (2014). Assessing species occurrence and species-specific use patterns of bais (forest clearings) in Central Africa with camera traps. *African Journal of Ecology* 52(1) : 59–68. <https://doi.org/10.1111/aje.12084>
- Gössling S. Scott D. & Hall C.M., 2020. Pandemics, tourism and global change: a rapid assessment of COVID-19. *J. Sustainable Tourism* 29(1) : 1-20.
- Governor's Camp, 2021. Sabyinyo Silverback Lodge. Governor's Camp, Nairobi, Kenya. <https://www.governorscamp.com/safari-camps/sabyinyo-silverback-lodge/> (accédé 07/04/2021)
- Greer D. & Cippolletta C., 2006. Western gorilla tourism: lessons learned from Dzanga-Sangha. *Gorilla Journal* 33 : 16–19.
- Hatfield R. & Malleret-King D., 2007. The economic value of the mountain gorilla protected forest (the Virungas and Bwindi Impenetrable National Park). Nairobi, Kenya.
- Hiol Hiol F., Larzillière A., Palla F. & Scholte P., 2015. République du Cameroun. In : Doumenge C., Palla F., Scholte P., Hiol Hiol F. & Larzillière A. (Eds.), 2015. Aires protégées d'Afrique centrale – État 2015. OFAC, Kinshasa, République Démocratique du Congo et Yaoundé, Cameroun : 41–65.
- Kamga Kamdem S.L., Marabé Ngar-Odjilo, Njamen B., Piga B., Poliwa R.C. & Tabapssi T., 2020. Le Covid-19 : impacts sur le tourisme en Afrique centrale et mesures de relance. RETAC, Yaoundé, Cameroun : 40 p.
- Kelly Pennaz A., Ahmadou M., Moritz M. & Scholte P., 2018. Not seeing the cattle for the elephants: The implications of discursive linkages between Boko Haram and wildlife poaching in Waza National Park, Cameroon. *Conservation and Society* 16(2): 125-135. http://www.conservationandsociety.org/temp/ConservatSoc000-4386118_121101.pdf
- Kimbu A.N. & Tichaawa M.T., 2018. Sustainable development goals and socio-economic development through tourism in Central Africa: myth or reality? *GeoJournal of Tourism and Geosites*, 23(3) : 780–796.
- Leung Y.-F., Spenceley A., Hvenegaard G. & Buckley R. (Eds.), 2019. Gestion du tourisme et des visiteurs dans les aires protégées. Lignes directrices pour la durabilité. UICN, Gland, Suisse. Lignes directrices des meilleures pratiques dans les aires protégées 27 : xii + 120 p.
- Lindsey P., Allan J., Brehony P. *et al.*, 2020. Conserving Africa's wildlife and wildlands through the COVID-19 crisis and beyond. *Nature Ecology & Evolution* 4 : 1300-1310.
- Magoum I., 2020. Congo : 14 M\$ de l'USAID pour développer l'écotourisme dans le parc de Nouabalé-Ndoki. *Afrik21*. www.afrik21.africa/congo-14-m-de-lusaid-pour-developper-lecotourisme-dans-le-parc-de-nouabale-ndoki/ (accédé 09/02/2021)
- Maisels F. & Breuer T., 2015. What is a bai? In : Fishlock V. & Breuer T. (Eds.), Studying forest elephants. Neuer Sportverlag, Stuttgart, Germany : 12-13.
- Maisels F., Fishlock V., Greenway K., Wittemyer G. & Breuer T., 2015a. Detecting threats and measuring change at bais: a monitoring framework. In : Fishlock V. & Breuer T. (Eds.), Studying forest elephants. Neuer Sportverlag, Stuttgart, Germany : 144-155.
- Maisels F., Mbani O. A. & Bout N., 2015b. Assessing wildlife and human activity in and around a bai. In : Fishlock V. & Breuer T. (Eds.), Studying forest elephants. Neuer Sportverlag, Stuttgart, Germany : 46-62.
- Maisonnette N. & Poliwa R., 2019. Consolidation et réplification des succès écotouristiques dans les aires protégées d'Afrique sub-saharienne. Rapport final (version provisoire), Consortium COWI, PROSPECT C&S, Bruxelles, Belgique : 202 p.
- Metsio Sienne J., Breuer T., Inkamba-Nkulu C., Mavinga F. B., Turkalo A. & Maisels F., 2015. Establishing a site: construction, facilities, health and behaviour. In : Fishlock V. & Breuer T. (Eds.), Studying forest elephants. Neuer Sportverlag, Stuttgart, Germany : 64-71.
- Mossaz A., Buckley R.C. & Castley J.G., 2015. Ecotourism contributions to conservation of African big cats. *Journal for Nature Conservation* 28 : 112–118.
- Moyini Y. & Uwimbabazi B., 2000. Analysis of the economic significance of gorilla tourism in Uganda. Nairobi, Kenya.
- Munanura I.E., Backman K.F., Sabuhoro E. & Bernhard K.P., 2020. The potential of tourism benefits to reduce forest dependence behavior of impoverished residents adjacent to Volcanoes National Park in Rwanda. *Tourism Planning & Development* 17(5) : 475-496.
- Ndayishimiye J., 2018. Infrastructures touristiques bien rémunérées au Rwanda : 438 millions USD en 2017, agriculture et industrie à la traîne. *Igibe*. <https://fr.igihe.com/infrastructures-touristiques-bien-remunerees-au.html> (accédé 10/03/2021)

- Nielsen H. & Spenceley A., 2011. The success of tourism in Rwanda: gorillas and more. *In* : Chuhan-Pole P. & Angwafo M. (Eds.), *Yes Africa can : success stories from a dynamic continent*. The World Bank, Washington D.C. : 231-249.
- Nlom J.H., Kana R. & Walde Z., 2013. L'écotourisme. *In* : Eba'a Atyi R., Lescuyer G., Ngouhou Poufoun J. & Moulendè Fouda T. (Eds.), *Étude de l'importance économique et sociale du secteur forestier et faunique au Cameroun*. Cifor, Bogor, Indonésie : 189-209.
- Ntirenghanya E., 2017. Tembera U Rwanda: Domestic tourism drive making big gains. *The New Times*, Kigali, Rwanda. <https://www.newtimes.co.rw/section/read/215535> (accédé 07/04/2021)
- Okouyi Okouyi J. & Gandini G., 2020. Données touristiques 2014-2020 du site de Kongou (parc national de l'Ivindo). Com. pers.
- OMT, 1998. Guide à l'intention des autorités locales. Développement du tourisme durable OMT-UNWTO, Madrid : 223 p.
- Parc national des Virunga, 2021a. À propos du parc. <https://virunga.org/fr/about/> (accédé 24/02/2021)
- Parc national des Virunga, 2021b. L'Alliance Virunga. <https://virunga.org/fr/alliance/> (accédé 24/02/2021)
- Parc national des Virunga, 2021c. Trekking des gorilles. <https://visit.virunga.org/fr/treks/mountain-gorilla-trek/> (accédé 24/02/2021)
- Parc national des Virunga, 2020. Le Parc National des Virunga Suspend Temporairement le Tourisme des Gorilles de Montagne en Raison du Virus COVID-19. <https://virunga.org/fr/news/virunga-national-park-temporarily-closes-mountain-gorilla-tourism-due-to-covid-19/> (accédé 16/10/2020)
- Payen A., 2012. Tourisme communautaire dans les Suds : quelle implication des populations locales dans les aires protégées? Cas du parc national de Loango, Gabon. *Rapport Master, Univ. Paris 1* : 100 p.
- Payen A., 2014. Les habitants : acteurs du développement dans les projets de mise en tourisme? Cas du parc national de Loango au Gabon. *Via* 4-5. <https://doi.org/10.4000/viatourism.892>
- Plumptre A.J., Davenport T.R.B., Behangana M. *et al.*, 2007. The biodiversity of the Albertine Rift. *Biological Conservation* 134 : 178-194.
- Preel M., 2013. Sept touristes français enlevés par «un groupe de terroristes» au Cameroun. *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2013/02/19/cinq-a-sept-touristes-francais-enleves-dans-le-nord-du-cameroun_1835021_3212.html
- RAPAC, 2009. Écotourisme et tourisme communautaire pour les aires protégées d'Afrique centrale – Manuel. RAPAC, Libreville, Gabon : 106 p.
- RDB, 2020. Annual report 2019. RDB, Kigali, Rwanda : 53 p.
- RDB, 2018. Rwanda tourist experience permit feed & reservation guidelines. January 2018. RDB, Kigali, Rwanda : 17 p.
- Rieucan J., 2001. Biodiversité et écotourisme dans les pays du centre du golfe de Guinée. *Les Cahiers d'Outre-Mer* 216 : 417-452.
- Right Routes, 2021. Itinéraire Langoué bai. FIGET, Libreville, Gabon & Fondation Trust the forest, Milan, Italie. <http://www.gabonrightroutes.org/fr/itineraires/langoue-bai/> (accédé 15/02/2021)
- Robbins A.M. & Robbins M.M., 2005. Fitness consequences of dispersal decisions for male mountain gorillas (*Gorilla beringei beringei*). *Behavioral Ecology and Sociobiology* 58(3) : 295-309.
- Roberts S., 2020. Africa's year of zero: a special report on the future of wildlife tourism. *Financial Times*. https://www.ft.com/content/6a4f6c76-8a00-46ef-a645-23a5eda58825?FTCamp=engage/CAP/webapp/Channel_Cision//B2B (accédé 01/12/2020)
- Rodary E., 2010. Créer du lien social par le tourisme, une utopie soutenable? *In* : Froger G. (Ed.), *Tourisme durable dans les Suds? P.L.E.* Peter Lang Ed., Bruxelles, Belgique. *Ecopolis* 11 : 37-47.
- Sabuhoro E., Wright B., Munanura I.E., Nyonza Nyakabwa I. & Nibigira C., 2017. The potential of ecotourism opportunities to generate support for mountain gorilla conservation among local communities neighboring Volcanoes National Park in Rwanda. *J. Ecotourism*. <https://doi.org/10.1080/14724049.2017.1280043>
- Saïga, 2021. À la recherche des gorilles de la forêt gabonaise Secret Planet, Lyon, France. <https://www.saiga-voyage-nature.fr/fr/voyage/visualiser/les-gorilles-du-gabon>
- Scholte P., 2021. Fréquentation touristique 1966-2020 du parc national de Waza. Com. pers.
- Scholte P., 2013. Population trends of antelopes in Waza National Park (Cameroon) show escalating effects of poaching and livestock intrusion. *African Journal of Ecology* 52 : 370-374.
- Scholte P., 2005. Floodplain rehabilitation and the future of conservation & development. Adaptive management of success in Waza-Logone, Cameroon. Wageningen University and Research Centre, The Netherlands. *Tropical Resource Management Papers* 67 : 344 p. [Http://hdl.handle.net/1887/4290](http://hdl.handle.net/1887/4290); <https://edepot.wur.nl/116462>
- Spenceley A., Habyalimana S., Tusabe R. & Mariza D., 2010. Benefits to the poor from gorilla tourism in Rwanda. *Development Southern Africa* 27(5) : 647-662.
- Spenceley A., McCool S., Newsome D. *et al.*, 2021. Tourism in protected and conserved areas amid the Covid-19 pandemic. *Parks* 27 : 103-118.

- Stephan C., Bahamboula J.J.D. & Brncic T.M., 2020. Responses to a poached conspecific in wild forest elephants (*Loxodonta africana cyclotis*). *Behaviour* 157(8-9), 823-833. <https://doi.org/10.1163/1568539X-bja10025>
- Tchindjang M. & Etoga M.H., 2014. Les chutes de la Lobé, un patrimoine géoculturel exceptionnel sur la côte camerounaise entre tourisme durable et préservation des identités culturelles. *Via* 4-5. <http://journals.openedition.org/viatourism/951>
- Tumenta P., Kok J., Van Rijssel J., Buij R., Croes B., Funston P., De Iongh H. & Udo de Haes H., 2010. Threat of rapid extermination of the lion (*Panthera leo leo*) in Waza National Park, Northern Cameroon. *African Journal of Ecology* 48: 888-894.
- Turkalo A.K., Wrege P.H., & Wittemyer G., 2013. Long-Term monitoring of dzanga bai forest elephants: Forest clearing use patterns. *PLoS ONE* 8(12), e85154. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0085154>
- UICN-PACO, 2010. Le tourisme dans les aires protégées d'Afrique de l'Ouest : quelle contribution à la conservation? UICN-PACO, Ouagadougou, Burkina Faso : 109 p.
- UNWTO, 2021. International Tourism and covid-19. UNWTO, Madrid, Spain. <https://www.unwto.org/international-tourism-and-covid-19> (accédé 15/03/2021)
- UNWTO, 2020a. International tourism down 65% in first half of 2020. *World Tourism Barometer* 18 (5) : 35 p.
- UNWTO, 2020b. Country profile - Inbound tourism. <https://www.unwto.org/country-profile-inbound-tourism> (accédé : 24/09/2020)
- UNWTO, 2020c. International travel plunges 70% in the first eight months of 2020. *World Tourism Barometer* 18 (6) : 35 p.
- UNWTO, 2020d. Covid-19 and tourism. 2020: A year in review. UNWTO, Madrid, Spain : 18 p.
- UNWTO, 2019a. Egypt: Country-specific: Basic indicators (Compendium) 2014 - 2018 (11.2019). <https://www.e-unwto.org/doi/abs/10.5555/unwttotfb0818010020142018201911> (accédé 23/09/2020)
- UNWTO, 2020e. International tourism expected to decline over 70% in 2020, back to levels of 30 years ago. *World Tourism Barometer* 18(7) : 11 p. + 23 p. annexes.
- UNWTO, 2019a. Cameroon: Country-specific: Basic indicators (Compendium) 2014 - 2018 (11.2019). <https://www.e-unwto.org/doi/abs/10.5555/unwttotfb0120010020142018201911> (accédé 23/09/2020)
- UNWTO, 2019b. Sao Tome and Principe: Country-specific: Basic indicators (Compendium) 2014 - 2018 (01.2020). <https://www.e-unwto.org/doi/abs/10.5555/unwttotfb0678010020142018202001> (accédé 23/09/2020)
- Uwayo P., Nsanzumukiza V.M., Maniragaba A., Nsabimana A.P. & Akimanizanye V., 2020. Contribution of former poachers for wildlife conservation in Rwanda Volcanoes National Park. *J. Geoscience Environment Protection* 8(4) : 47-56.
- Viard E., 2008. Afrique centrale et tourisme. Réflexions autour du développement touristique. RAPAC, Libreville, Gabon : 22 p.
- Visit Rwanda, 2021a. Rwanda reopens for tourism. RDB, Kigali, Rwanda. <https://www.visitrwanda.com/rwanda-reopens/> (accédé 25/02/2021)
- Visit Rwanda, 2021b. Gorilla tracking. RDB, Kigali, Rwanda. <https://www.visitrwanda.com/interests/gorilla-tracking/> (accédé 26/02/2021)
- Visit Rwanda, 2021c. Destinations. RDB, Kigali, Rwanda. <https://www.visitrwanda.com/tourism/destinations/> (accédé 26/02/2021)
- Visit Rwanda, 2021d. *Kwita Izina*. Rwanda's Gorilla Naming Ceremony. <https://www.visitrwanda.com/kwita-izina/> (accédé 07/04/2021)
- Visit Rwanda, 2021e. *Tembera U Rwanda*. Discover Rwanda. Discover Home. <https://www.visitrwanda.com/discover-rwanda/> (accédé 07/04/2021)
- Waithaka J., 2020. The impacts of Covid-19 pandemic on Africa's protected areas operations and programmes. IUCN-WCPA Paper : 44 p.
- Wilkie D.S. & Carpenter J.F., 1999. Can nature tourism help finance protected areas in the Congo Basin? *Oryx* 33(4) : 332-338.
- WTTC, 2021. Travel & tourism : economic impact 2021. WTTC, London : 2 p.
- WTTC, 2020. Travel & tourism. Global economic impact & trends 2020. WTTC, London : 22 p.
- WTTC, 2019. The economic impact of global wildlife tourism. Travel & tourism as an economic tool for the protection of wildlife – August 2019. WTTC, London : 29 p.